



DIAGNOSTIC

Diagnostic agricole
Pays de la Bresse bourguignonne

AGRICULTURE



«Plan Alimentaire Territorial»

LES AGRICULTEURS RENCONTRÉS

Un choix de 13 producteurs sélectionnés
en prenant en compte différents paramètres :

- équilibre géographique sur le territoire
- différents types de statuts juridiques
- représentativité du poids des productions tout en s'intéressant aux productions minoritaires
- diversité de taille de structure
- présence de labels ou non (bio, ...)

ENJEUX AGRICOLAS

Le déploiement du PAT répond à des objectifs
spécifiques au secteur agricole :
(source : Ministère de l'Agriculture)

- favoriser l'installation et la transmission des exploitations bressanes
- appuyer la structuration et consolidation des filières territoriales
- mettre en concordance offre/demande en termes de production alimentaire

LES DIMENSIONS ABORDÉES

- installation et transmission
- production et transformation
- économie
- adaptabilité
- environnement

- préserver les espaces agricoles, paysagers et bocagers locaux (patrimoine agricole)
- développer la consommation de produits issus de filière locale
- maintenir la qualité des produits bressans (AOP, labels, ...)
- accompagner le développement de nouveaux modes de production adaptés aux changements climatiques
- préserver les ressources en eau

Le PAT outil au service du maintien d'une agriculture bressane diversifiée en agissant sur le triptyque installation/transmission, accès au foncier et pérennité économique des exploitations.

AOP : Appellation d'Origine Protégée

active
Pôle de l'économie
solidaire



Diagnostic réalisé de janvier à septembre 2024
par Active, Pôle de l'économie solidaire



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



Sommaire

I. Introduction.....	4
A. Enjeux agricoles.....	4
B. Commande du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne.....	4
C. Objectifs du diagnostic.....	4
D. Proposition d'Active pôle de l'économie solidaire.....	5
1. Modalités d'intervention.....	5
2. Trame d'entretien.....	5
II. Données territoriales.....	6
A. Données du territoire.....	6
B. Statistiques agricoles du territoire et analyses des données.....	7
1. Chiffres-clés.....	7
2. Données juridiques et statutaires.....	9
3. Données technico-économiques.....	11
4. Ressources humaines.....	15
5. Âges des chef.fe.s d'exploitations.....	17
6. Surfaces cultivées.....	19
7. Cheptels.....	22
8. Diversification et valorisation.....	26
9. Devenir des exploitations.....	28
10. Autres données.....	29
III. Diagnostic agricole.....	32
A. Échantillonnage.....	32
B. Informations préalables à la restitution.....	35
IV. Synthèse des entretiens.....	36
1. Installation et transmission.....	37
2. Production et transformation.....	39
3. Économie.....	41
4. Adaptabilité et Environnement.....	43
V. Perspectives.....	45
VI. Remerciements.....	47
Annexe 1 – Trame d'entretien.....	48

Glossaire

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

AOP : Appellation d'Origine Protégée

CF : Cadre Familial

CRATER : Calculateur pour la Résilience Alimentaire des Territoires

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DJA : Dotation Jeune Agriculteur

DU : Dose Unitaire

EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée

ETA : Entreprise de Travaux Agricoles

ETP : Équivalent Temps Plein

FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

ha : hectare

HCF : Hors Cadre Familial

IGP : Indication Géographique Protégée

IMA : Issu du Milieu Agricole

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

NIMA : Non Issu du Milieu Agricole

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PBS : Production Brute Standard. Sont considérées comme :

- « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000€
- « petite », celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000€
- « moyenne », celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000€
- « grande », celles de plus de 250 000€ de PBS.

PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial

PLU(I) : Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal)

SAU : Surface Agricole Utile

SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole

SIQO : Signe officiel d'Identification de la Qualité et de l'Origine

UGB : Unité de Gros Bétail

UTH : Unité de Travail Humain

WWOOF : World Wide Opportunities on Organic Farm

I. Introduction

A. Enjeux agricoles

Le déploiement du PAT sur le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne répond à des objectifs généraux du territoire (sociaux, économiques, environnementaux, ...) et des objectifs spécifiques au secteur agricole (source : Ministère de l'agriculture) :

- appui à la structuration et consolidation des filières territoriales
- concordance offre/demande en termes de production alimentaire
- contribution à l'installation et la transmission des exploitations bressanes
- préservation des espaces agricoles, paysagers et bocagers locaux (patrimoine agricole)
- développement de la consommation de produits issus de filière locale
- maintien de la qualité des produits bressans (AOP, labels, ...)
- accompagnement au développement de nouveaux modes de production adaptés aux changements climatiques
- préservation de la ressource en eau

Afin de répondre à ces objectifs, des enjeux stratégiques ont été dégagés pour le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (source : ANCT) :

- maintenir une activité agricole diversifiée permettant de préserver la qualité paysagère et environnementale du territoire
- favoriser la transmission des exploitations agricoles
- endiguer la dégradation de la qualité des eaux superficielles, dans un contexte de pression polluante en augmentation
- contribuer à la valorisation des productions locales pour assurer la pérennité économique des producteurs
- diminuer la consommation foncière

B. Commande du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

Dans sa phase de diagnostic agricole, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a passé commande d'une quinzaine d'entretiens auprès de producteurs du territoire pour :

- identifier les leviers et les limites au développement d'un PAT
- mettre en évidence les types de production du territoire, leurs capacités actuelles et leurs volontés de développement
- identifier les attentes et les besoins des producteurs pour qu'un tel système soit viable pour eux
- isoler les freins à l'implication des producteurs

C. Objectifs du diagnostic

Le diagnostic agricole a pour objectifs de mettre en évidence, sur le territoire :

- ses atouts, acquis et points forts
- ses problèmes, insuffisances et points d'améliorations

- ses tendances favorables, externalités positives et facteurs aidants
- ses tendances défavorables, externalités négatives et facteurs limitants

D. Proposition d'Active pôle de l'économie solidaire

1. Modalités d'intervention

Active a réalisé une quinzaine d'entretiens individuels auprès de producteurs locaux du territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne selon les modalités suivantes :

- sur le lieu de production autant que possible (à défaut par visioconférence ou téléphone)
- d'une durée de ± 2 heures
- sous la forme de discussions semi-directives (pas de format questionnaire ou interrogatoire)
- garantissant un échange fluide, libre, honnête et franc
- dans un cadre assurant la confidentialité de l'entretien

Afin d'assurer une vision juste et prospective du territoire et des enjeux agricoles, et ainsi produire des données exploitables et concrètes, Active a été attentive à :

- interroger des producteurs issus des différentes zones du territoire (du nord au sud, d'est en ouest)
- prendre en compte le poids des différentes productions du territoire
- s'intéresser à l'ensemble des productions du territoire qu'elles soient majoritaires ou minoritaires
- prendre en considération de manière égalitaire le producteur en tant que personne, et la production en tant qu'outil du territoire
- axer les entretiens sur l'ensemble des étapes de la vie agricole : installation, production, transformation, vente, ...
- contextualiser les entretiens selon les aspects sociaux, politiques, économiques, environnementaux, ... de la Bresse bourguignonne
- apporter une vision plus systémique de l'agriculture avec une considération des enjeux environnementaux, de lutte contre le gaspillage alimentaire, de renouvellement des générations, de transition des modèles agricoles, ...
- essayer de dégager des visons « filières » des entretiens

2. Trame d'entretien

Une trame d'entretien a été construite afin de servir de fil conducteur pour Active. Elle ne constitue en rien un questionnaire qui se doit d'être complété de manière linéaire et exhaustive.

Cette trame – validée par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne – a été réfléchie par grandes thématiques à diagnostiquer (cf. « Annexe 1 – Trame d'entretien ») :

- installation et transmission
- production et transformation
- économie
- adaptabilité
- environnement

II. Données territoriales

A. Données du territoire

Ci-dessous, quelques données du territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (sources : INSEE & france-pat.fr) :

- 4 intercommunalités :
 - Bresse Louhannaise Intercom'
 - Terres de Bresse
 - Bresse Revermont 71
 - Bresse Nord Intercom'
- 88 communes
- 64 000 habitants
- 47 habitants/km² (= 0,4 fois la densité de la France métropolitaine)
- 9,33% de chômage
- 21 200€ de revenu médian

Les données traitées et présentées au sein de ce rapport concernent l'ensemble du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne. Des données à l'échelle des collectivités locales sont disponibles via les liens ci-dessous mais n'ont pas été intégrées dans ce rapport :

- Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' :
https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/bresse_louhannaise_intercom.html
- Communauté de Communes Bresse Nord Intercom' :
https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/bresse_nord_intercom.html
- Communauté de Communes Bresse Revermont 71 :
https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/bresse_revermont_71.html
- Communauté de Communes Terres de Bresse :
https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/html/terres_de_bresse.html

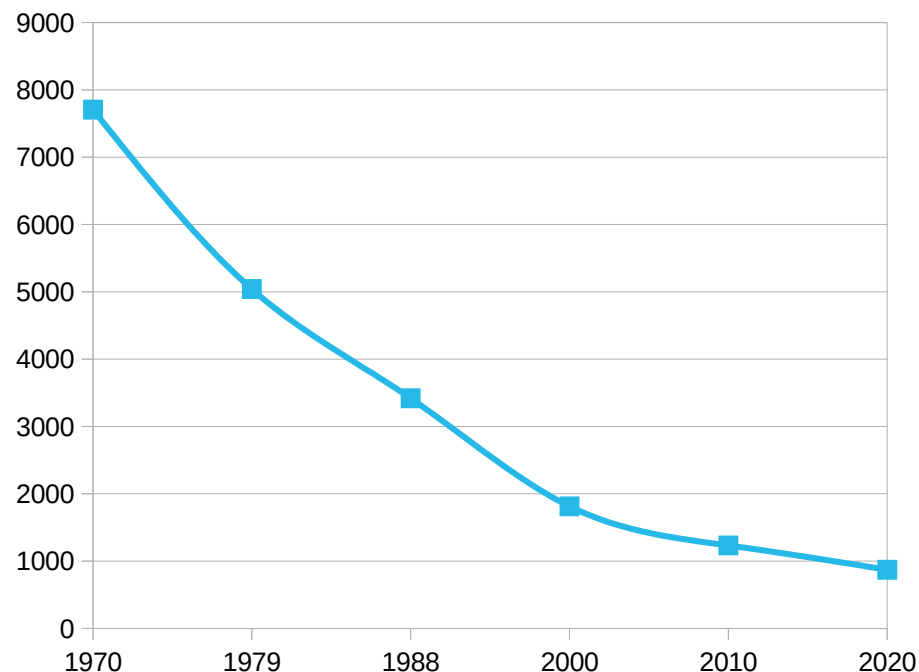
B. Statistiques agricoles du territoire et analyses des données

Ci-dessous, des données agricoles du territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (sources : Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire (agreste) et CRATer) :

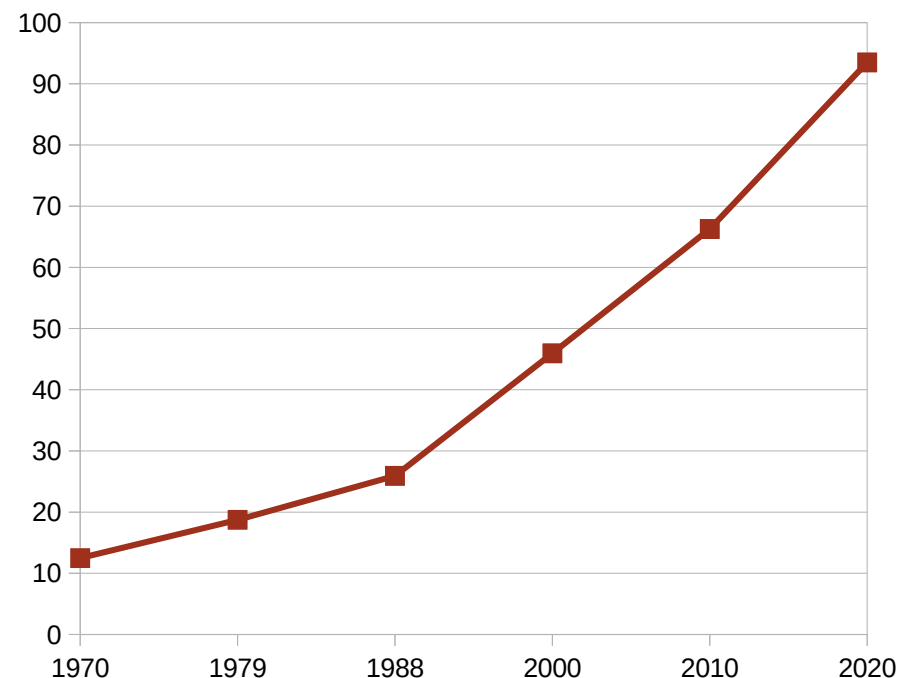
1. Chiffres-clés

	Nombre d'exploitations	Dont exploitations bio	Nombre chefs exploitations	Âge moyen des chefs exploitations	SAU totale (ha)	Dont SAU bio (ha)	Dont SAU bio (%)	SAU moyenne (ha)	PBS totale (k€)	Cheptel (UGB)	Ressources Humaines (ETP)
2010	1 233	-	1 491	49,5	81 717	-	-	66,3	152 714	81 726	1 633
2020	872	59	1 153	49,5	81 523	2 840	3,48 %	93,5	119 904	68 303	1 312
Evolution	-29 %	-	-23 %	0 %	-0,3 %	-	-	+41 %	-22 %	-16 %	-20 %

Evolution du nombre d'exploitants



Evolution de la SAU moyenne



Entre 2010 et 2020, sur le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, le nombre d'exploitations – et donc d'exploitants – a baissé respectivement de 29 % et 23%. Dans le même temps, la SAU globale n'a quasiment pas évolué, ce qui signifie que la SAU moyenne par exploitant a augmenté, ici de 41 %.

Ces données démontrent que les exploitations bressanes sont moins nombreuses, mais de plus grandes tailles.

La présence de l'agriculture biologique est également un fait marquant pour 2020 avec près de 3,5 % de la SAU dédiée à ce mode de production agricole.

Quelque soit le mode de production (conventionnel ou biologique), l'âge moyen des exploitants n'a pas évolué, restant à 49,5 ans.

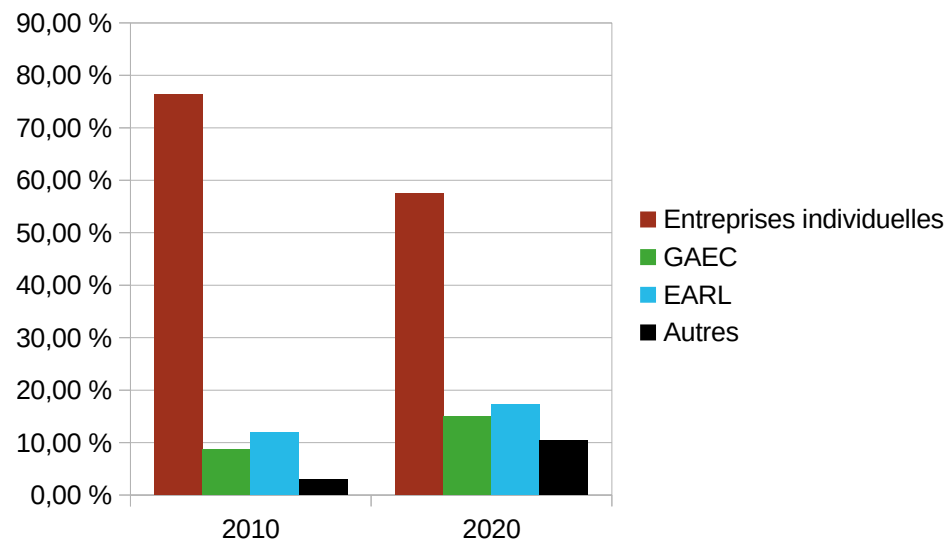
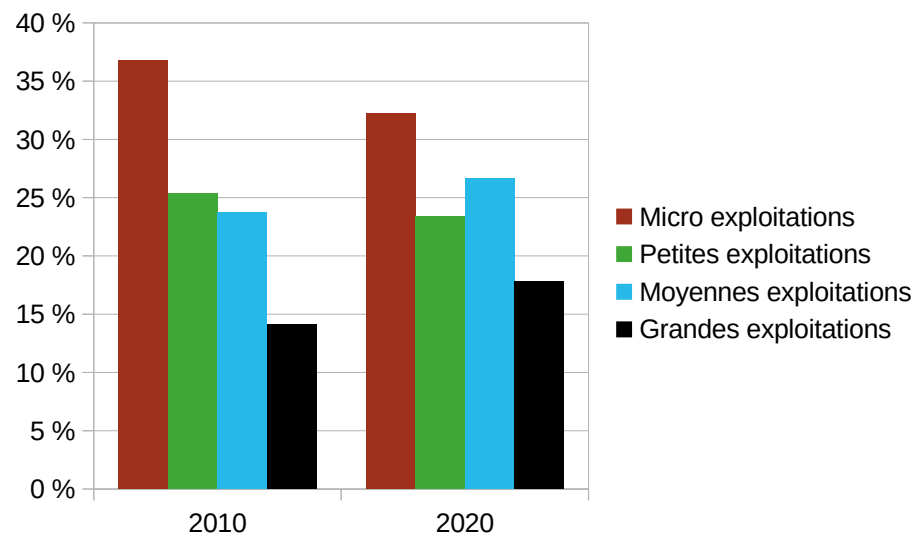
Enfin, la PBS totale a baissé de plus d'un cinquième, les ETP totaux ont diminué de 20 % et les cheptels totaux ont diminué de 16 %.

Au global le territoire de la Bresse bourguignonne compte 0,84 UGB/ha. Cette valeur, relativement basse, permet d'estimer le niveau d'intensité de l'élevage, qui reste relativement peu intensif (1,5 UGB/ha est considéré comme la valeur socle de l'intensivité de l'élevage).

2. Données juridiques et statutaires

	Nombre d'exploitations							
	Micro exploitations	Petites exploitations	Moyennes exploitations	Grandes exploitations	Entreprises individuelles	GAEC	EARL	Autres
2010	453	313	293	174	941	107	148	37
%	37 %	25 %	24 %	14 %	76 %	9 %	12 %	3 %
2020	281	204	232	155	501	130	150	91
%	32 %	23 %	27 %	18 %	57 %	15 %	17 %	10 %
Evolution	-38 %	-35 %	-21 %	-11 %	-47 %	+21 %	+1 %	+145 %

Répartition juridique et statutaire des exploitations (%)



Sur la période 2010-2020, le nombre global d'exploitations ayant diminué, leur répartition typologique a organiquement diminué. Il est à noter que la répartition typologique a quant à elle évolué sur cette période avec une baisse des micro et petites exploitations, et une hausse des exploitations de taille moyenne à grande (ce qui corrobore les tendances dégagées précédemment).

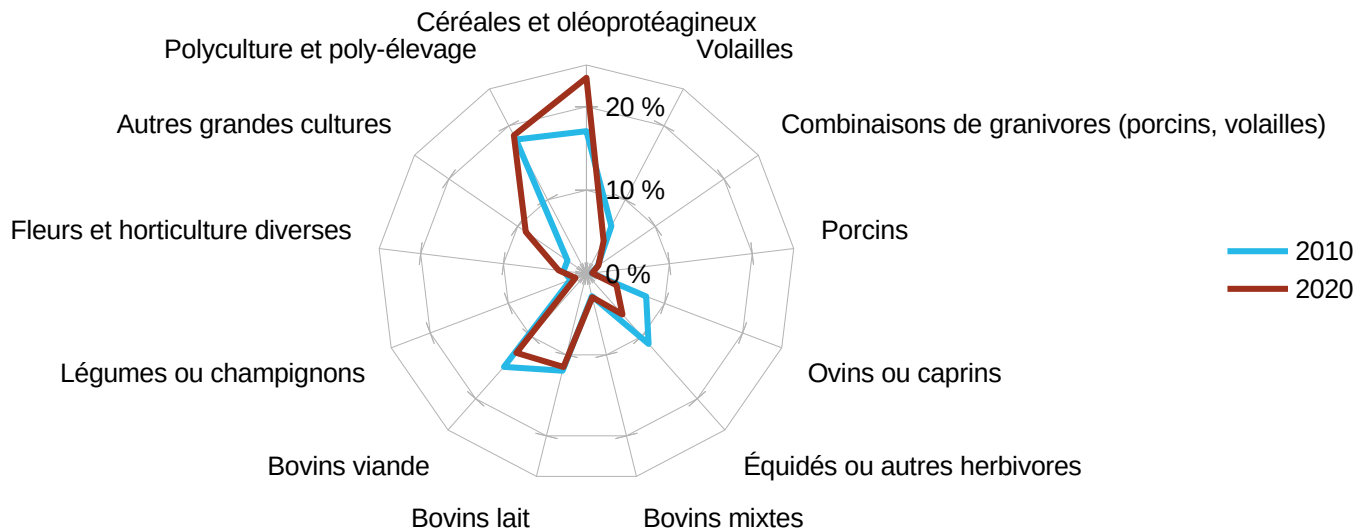
Les statuts des exploitations ont fortement évolué entre 2010 et 2020, avec un fort recul des Entreprises Individuelles, au profit notamment des GAEC et autres formes juridiques (SCEA, ...). Le nombre d'EARL restant relativement inchangé sur cette période.

Ces données reflètent les tendances isolées dans la partie précédente, avec en résumé moins d'exploitations, mais de plus grandes tailles avec une évolution statutaire inhérente à ces changements.

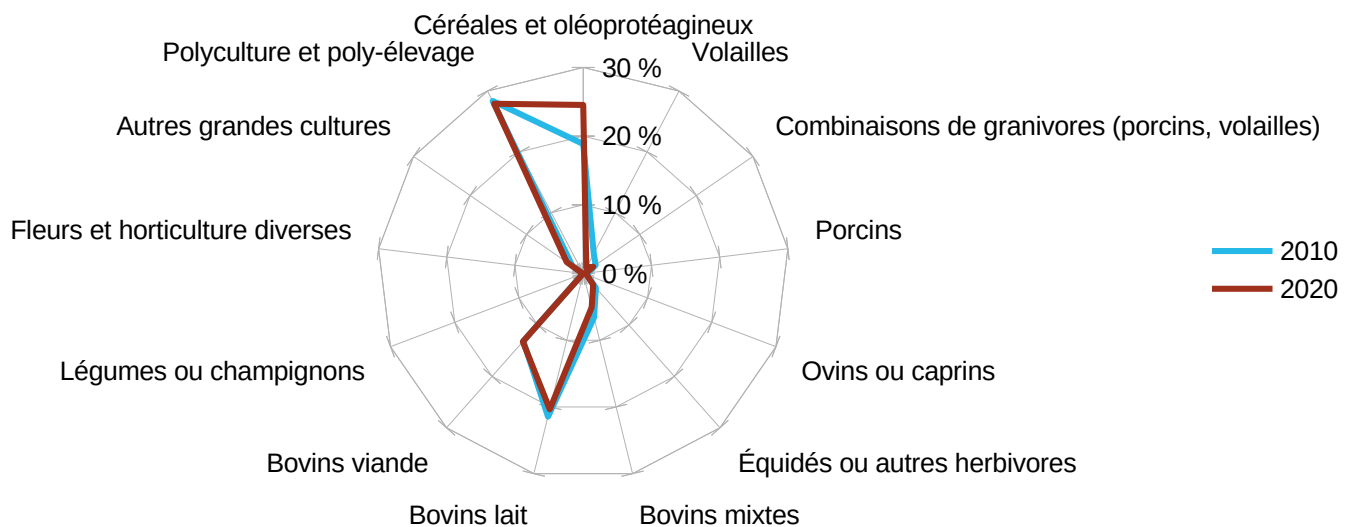
3. Données technico-économiques

	Nombre exploitations			SAU (ha)			PBS (k€)			Cheptels (UGB)		
	2010	2020	Evolut°	2010	2020	Evolut°	2010	2020	Evolut°	2010	2020	Evolut°
Céréales et oléoprotéagineux	210	202	-4 %	15 349	19 958	+30 %	13 910	17 768	+28 %	1 612	1 269	-21 %
Polyculture et poly-élevage	223	161	-28 %	23 092	22 712	-2 %	31 846	29 139	-9 %	17 914	16 889	-6 %
Autres grandes cultures	34	76	+124 %	1 547	2 387	+54 %	4 283	3 070	-28 %	-	-	-
Fleurs et horticulture diverses	34	29	-15 %	66	53	-20 %	5 822	4 137	-29 %	3,8	2,6	-32 %
Légumes ou champignons	25	12	-52 %	44	17	-61 %	2 716	795	-71 %	-	-	-
Bovins viande	183	109	-40 %	10 692	10 784	+1 %	11 620	10 780	-7 %	12 942	12 332	-5 %
Bovins lait	147	99	-33 %	17 473	16 553	-5 %	31 815	31 232	-2 %	20 073	20 317	+1 %
Bovins mixtes	34	25	-26 %	5 355	4 128	-23 %	8 324	6 267	-25 %	6 652	5 074	-24 %
Équidés ou autres herbivores	138	56	-59 %	2 256	1 787	-29 %	3 445	2 537	-26 %	2 303	1 726	-25 %
Ovins ou caprins	94	33	-65 %	479	437	-9 %	644	497	-25 %	565	425	-25 %
Porcins	8	6	-25 %	588	320	-46 %	4 790	3 094	-35 %	4 621	2 157	-53 %
Combinaisons de granivores (porcins, volailles)	20	15	-25 %	1 790	1 434	-20 %	5 267	3 289	-38 %	3 696	2 367	-36 %
Volailles	79	38	-52 %	2 665	778	-71 %	28 086	6 877	-76 %	11 230	5 475	-51 %

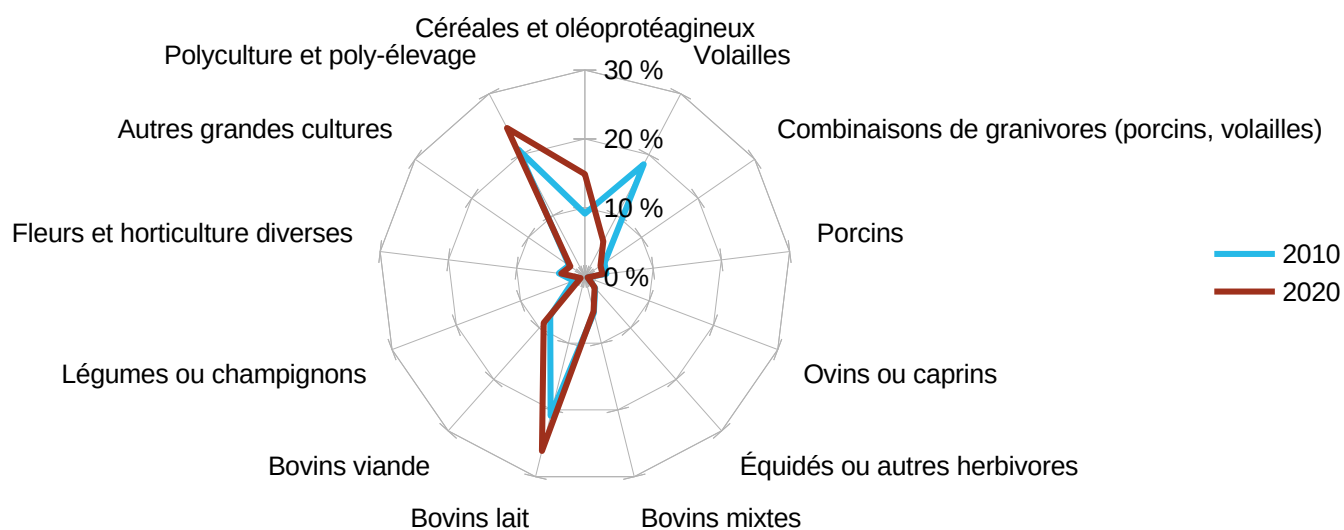
Répartition nombre d'exploitations (%)



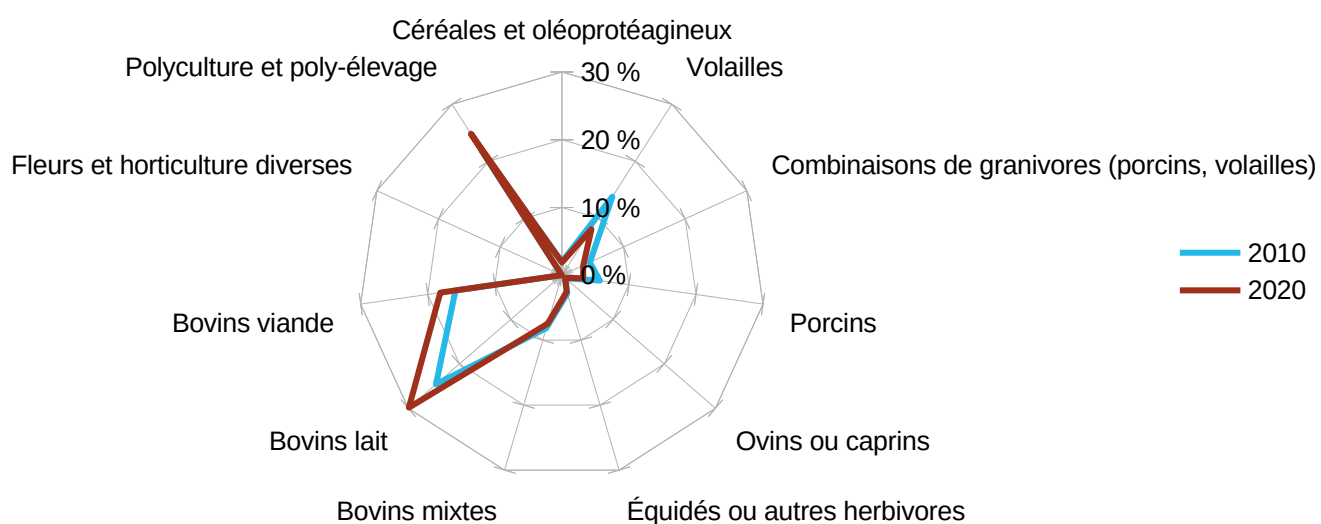
Répartition des SAU (%)



Répartition des PBS (%)



Répartition des UGB (%)



A. Lecture transversale

Sur l'ensemble du territoire, la période 2010-2020 a vu des évolutions caractéristiques des données technico-économiques avec :

- un maintien de la répartition des exploitations représentantes des trois principales productions du territoire, à savoir dans l'ordre décroissant, céréales et oléagineux, polyculture et poly-élevage et bovins viande
- une évolution de la répartition de la SAU totale, avec le maintien de la plus haute SAU sur la polyculture et poly-élevage mais une inversion de rang entre les bovins lait (2^{ème} en 2010 ; 3^{ème} en 2020) et les céréales et oléagineux (3^{ème} en 2010 ; 2^{ème} en 2020)
- le même tendance d'inversion pour le PBS avec une inversion des 1^{er} rang et 2^{ème} rang entre la polyculture et poly-élevage (1^{er} en 2010) aux bovins lait (1^{er} en 2020). Le 3^{ème} rang change radicalement avec les volailles en 2010 et les céréales et oléagineux en 2020
- la répartition des cheptels n'a pas évolué entre 2010 et 2020 avec les bovins lait au 1^{er} rang, la polyculture et poly-élevage au 2^{ème} rang, et les bovins viande au 3^{ème} rang

B. Lecture du nombre d'exploitations

Le nombre d'exploitations ayant globalement diminué sur le territoire sur la période 2010-2020, cette tendance se retrouve dans la répartition technico-économique avec une baisse de presque toutes les typologies, parfois de plus 50 % (légumes et champignons, volailles) voire 60 % (équidés et autres herbivores) et jusqu'à 65 % (ovins ou caprins),

Seul le nombre d'exploitations représentant les grandes cultures est en croissance (multiplié par 2 en 10 ans) sur le territoire de la Bresse bourguignonne.

C. Lecture de la SAU

Même tendance pour les SAU avec une diminution pour quasiment toutes les typologies, notamment volailles (-71 %), les légumes et champignons (-61 %) et les porcins (-46 %).

A l'inverse, les céréales et oléagineux ainsi que les autres grandes cultures gagnent de la SAU, respectivement 30 % et 54 %.

D. Lecture des PBS et des UGB

Les mêmes tendances s'observent pour les PBS et les UGB . La quasi totalité des PBS sont en diminution avec de fortes chutes observées sur les volailles (-76 %) et les légumes et champignons (-71 %). Seuls le PBS des céréales et oléagineux augmente de 28 %.

Tous les cheptels diminuent sur la période 2010-2020, jusqu'à plus de 50 % pour les porcins (-53 %) et les volailles (-51 %).

4. Ressources humaines

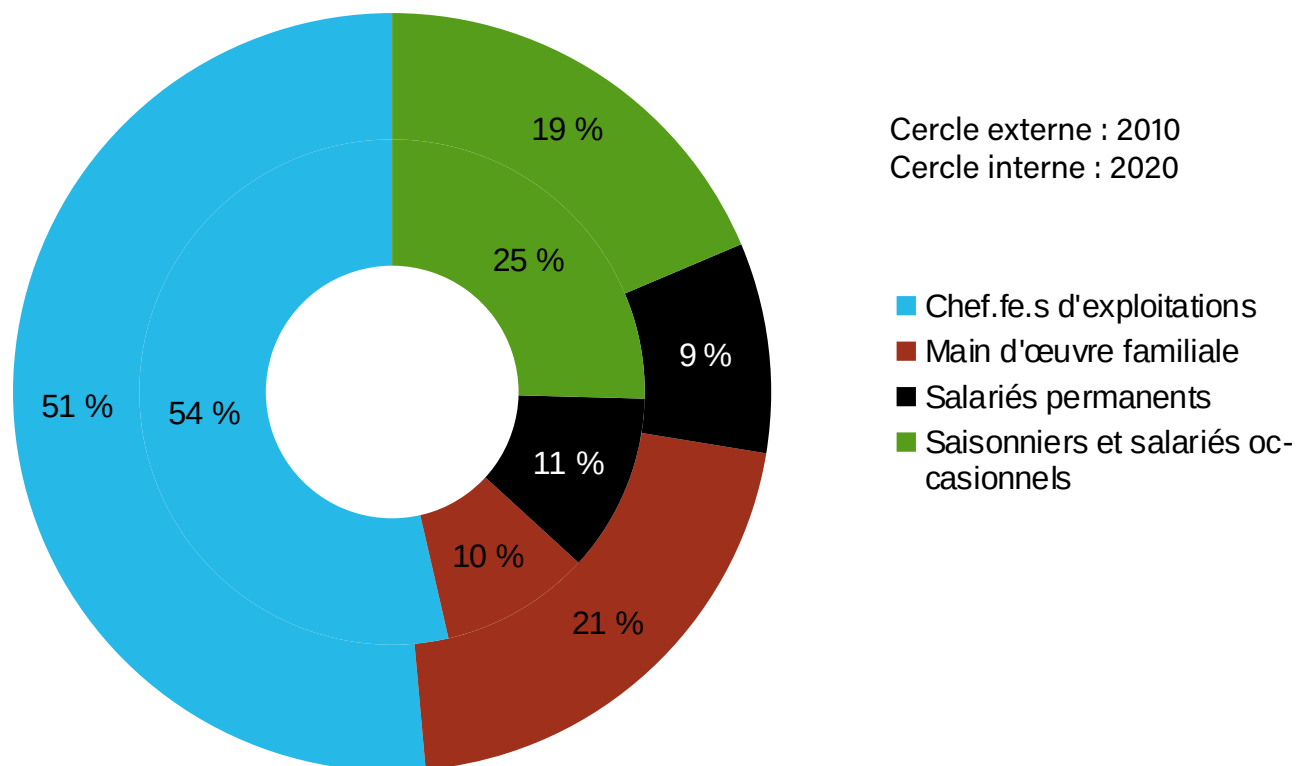
	Main d'œuvre totale ¹		Chef.fe.s d'exploitations		Main d'œuvre familiale ²		Salariés permanents ³		Saisonniers et salariés occasionnels	
	Nombre (pers.)	ETP	Nombre (pers.)	ETP	Nombre (pers.)	ETP	Nombre (pers.)	ETP	Nombre (pers.)	ETP
2010	2 900	1 634	1 491	1 132	609	247	260	198	540	57
2020	2 152	1 309	1 153	950	207	107	245	201	547	51
Evolution	-26 %	-20 %	-23 %	-16 %	-66 %	-57 %	-6 %	+2 %	+1 %	-11 %

¹ hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

² membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors co-exploitants ou associés actifs familiaux

³ hors famille

Répartition de la main d'œuvre (%)



Sur le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, environ 3,4 % de la population active travaille dans le secteur agricole en 2020, pourcentage en baisse depuis 2010.

Cette tendance à la diminution de la part agricole au sein de la population active est illustrée à travers les chiffres des ressources humaines agricoles.

Il est intéressant de noter que la répartition de la main d'œuvre entre 2010 et 2020 a évolué avec une forte baisse de la main d'œuvre familiale (divisée par 2) au profit de salariés saisonniers ou occasionnels (+30 %) et des salariés permanents (+22 %).

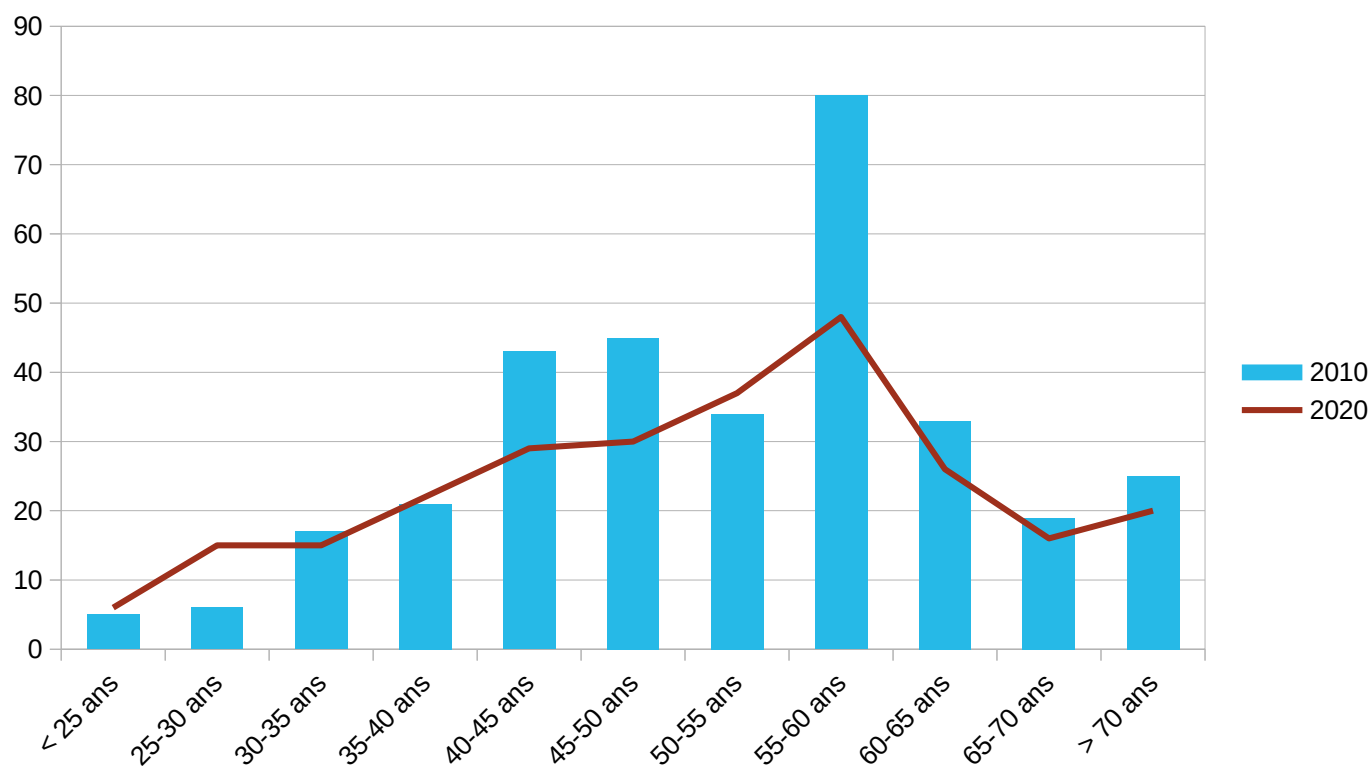
Cette croissance est à nuancer avec les ETP de ces deux catégories qui au global diminuent sur la période 2010-2020.

La part de chef.fe.s d'exploitations reste relativement stable sur cette période avec un peu de plus de 50 %.

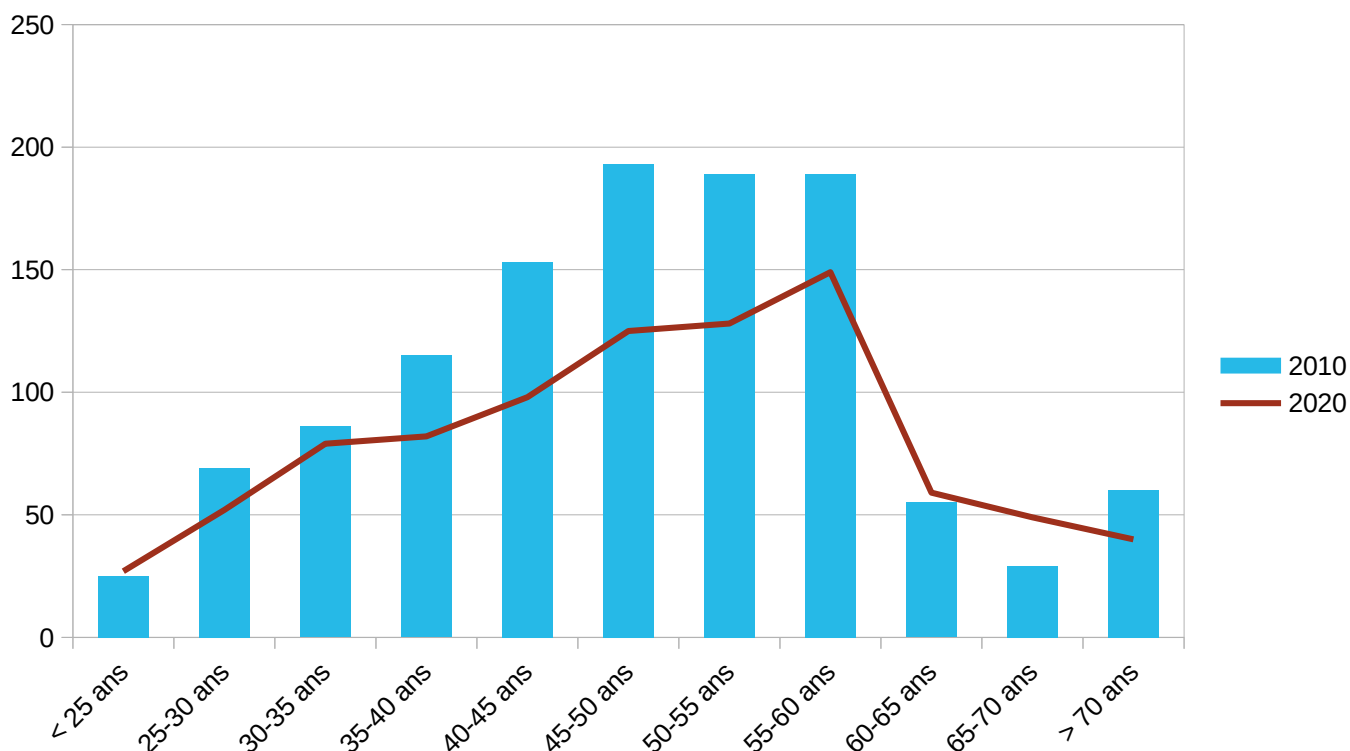
5.Âges des chef.fe.s d'exploitations

	Nombre de cheffes d'exploitations					Nombre de chefs d'exploitations				
	2010	%	2020	%	Evolution	2010	%	2020	%	Evolution
< 25 ans	5	2 %	6	2 %	+20 %	25	2 %	27	3 %	+8 %
25-30 ans	6	2 %	15	6 %	+150 %	69	6 %	52	6 %	-25 %
30-35 ans	17	5 %	15	6 %	-12 %	86	7 %	79	9 %	-8 %
35-40 ans	21	6 %	22	8 %	+5 %	115	10 %	82	9 %	-29 %
40-45 ans	43	13 %	29	11 %	-33 %	153	13 %	98	11 %	-36 %
45-50 ans	45	14 %	30	11 %	-33 %	193	17 %	125	14 %	-35 %
50-55 ans	34	10 %	37	14 %	+9 %	189	16 %	128	14 %	-32 %
55-60 ans	80	24 %	48	18 %	-40 %	189	16 %	149	17 %	-21 %
60-65 ans	33	10 %	26	10 %	-21 %	55	5 %	59	7 %	+7 %
65-70 ans	19	6 %	16	6 %	-16 %	29	2 %	49	6 %	+69 %
> 70 ans	25	8 %	20	8 %	-20 %	60	5 %	40	5 %	-33 %
Tous âges confondus	328	-	264	-	-19 %	1163	-	888	-	-24 %

Pyramide des âges des chefs d'exploitations



Pyramide des âges des chefs d'exploitations



Au global, sur le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, les cheff.e.s d'exploitations « vieillissent » sur la période 2010-2020. Cependant des signaux sont à prendre en considération pour affiner cette lecture.

Les cheffes d'exploitations (femmes) ont tendance à « rajeunir » sur les 10 dernières années avec l'installation de jeunes agricultrices sur le territoire. Ce « rajeunissement » est à pondérer car en 2020, 56 % des actives agricoles ont plus de 50 ans, dont 23 % ont plus de 60 ans.

Les chefs d'exploitations (hommes) ont quant à eux tendance à « vieillir » sur les 10 dernières années. En 2020, plus de 48 % des actifs agricoles ont plus de 50 ans (17 % plus de 60 ans), contre 45 % en 2010 (12 % plus de 60 ans).

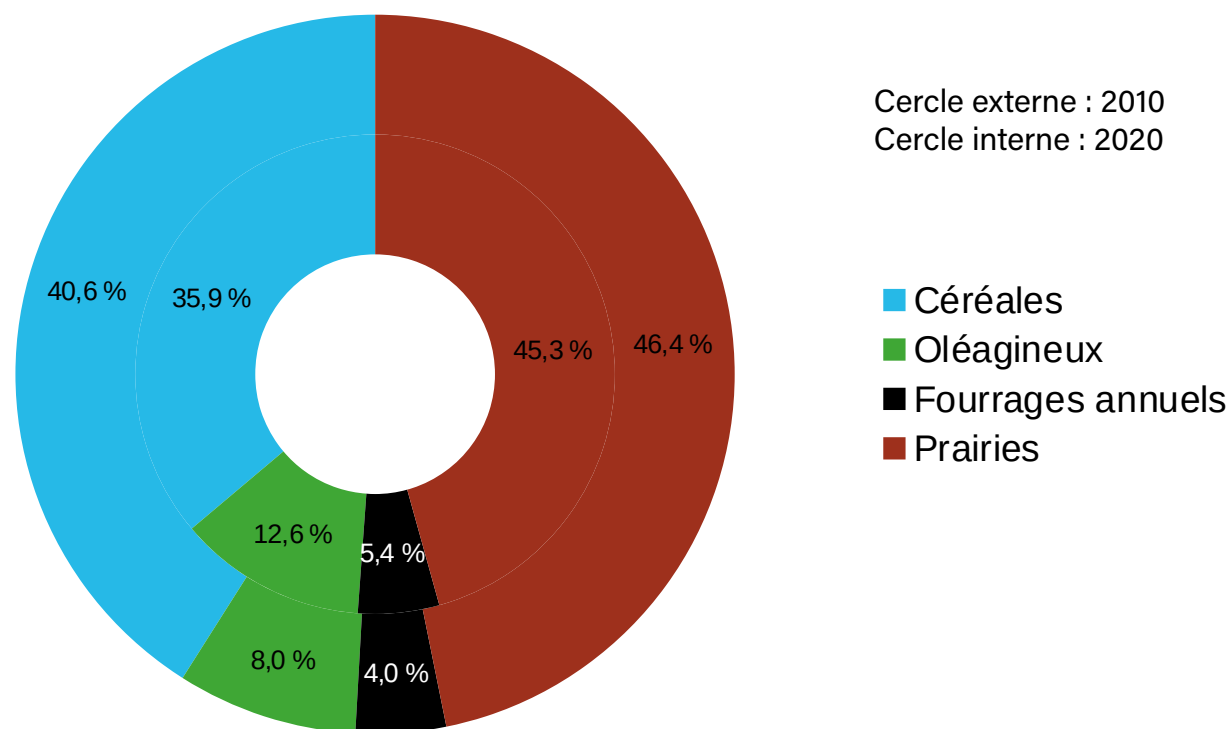
6. Surfaces cultivées

	Nbre exploitants ayant		Surface (ha)		Nbre exploit° bio	Surface bio (ha)	% bio
	2010	2020	2010	2020	2020	2020	2020
Céréales	767	568	32533	28858	20	331	1,1 %
Oléagineux	326	352	6438	10136	12	224	2,2 %
Protéagineux et légumes secs pour leurs graines	27	29	206	213	8	104	48,7 %
Plantes à fibres et plantes industrielles diverses	3	5	10	37	-	-	-
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales	-	15	-	5	9	3	68,7 %
Pommes de terre	-	20	-	39	3	0	0,3 %
Légumes frais, plants de légumes	62	45	460	256	16	15	6,0 %
Fourrages annuels ¹	213	184	3212	4369	5	93	2,1 %
Prairies ²	1058	776	37145	36475	52	1985	5,4 %
Fleurs et plantes ornementales	38	20	33	13	-	-	-
Vignes	11	11	2	33	-	-	-
Cultures fruitières	4	-	15	-	11	7	-

¹ maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales)

² prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020)

Répartition des surfaces des principales productions cultivées (%)



Les données récoltées et tendances observées ici rejoignent celles rappelées dans la partie technico-économique.

A noter en particulier ici, le poids en termes d'exploitants et de SAU des quatre principales surfaces, à savoir :

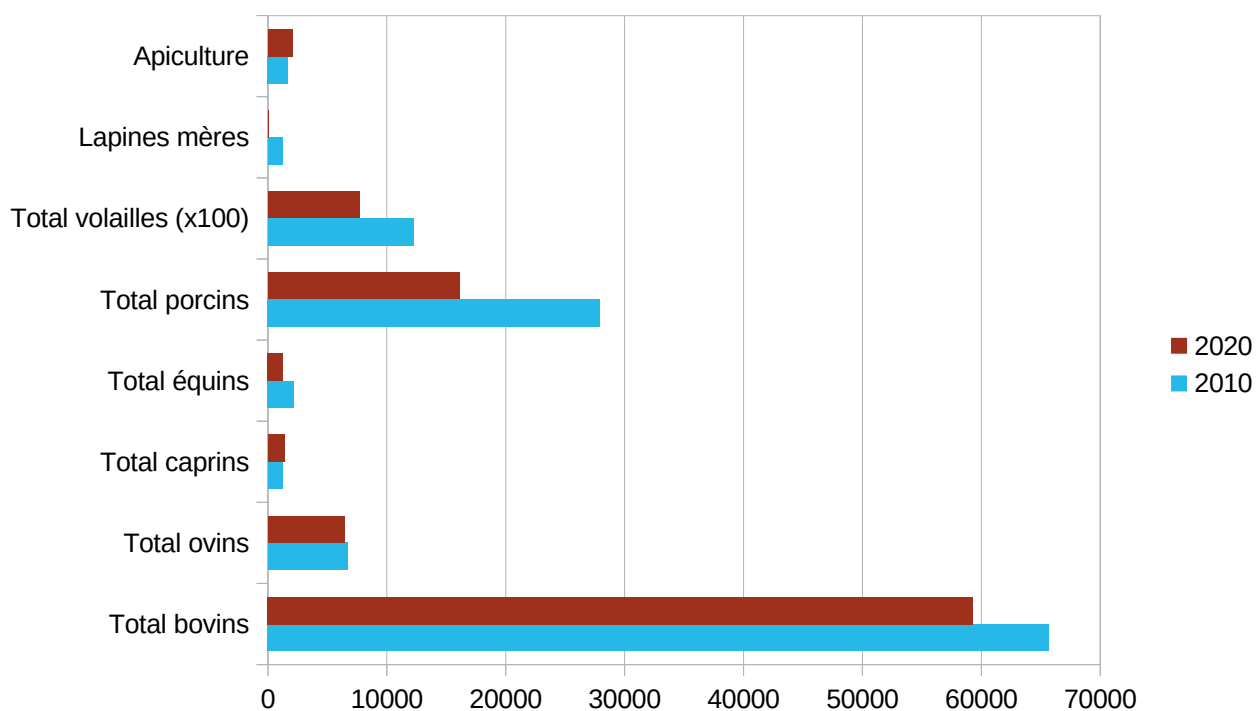
- les céréales : baisse entre 2010 et 2020 au profit principalement des oléagineux
- les oléagineux : augmentation des surfaces de 2010 à 2020 (cf. ci-dessus)
- les prairies : légère diminution sur 10 ans
- les fourrages annuels : légère croissance en 10 ans

Enfin, les surfaces exploitées en agriculture biologique sont présentes au sein de toutes les catégories avec une forte prépondérance pour les protéagineux et légumes secs pour leurs graines (presque de 50%).

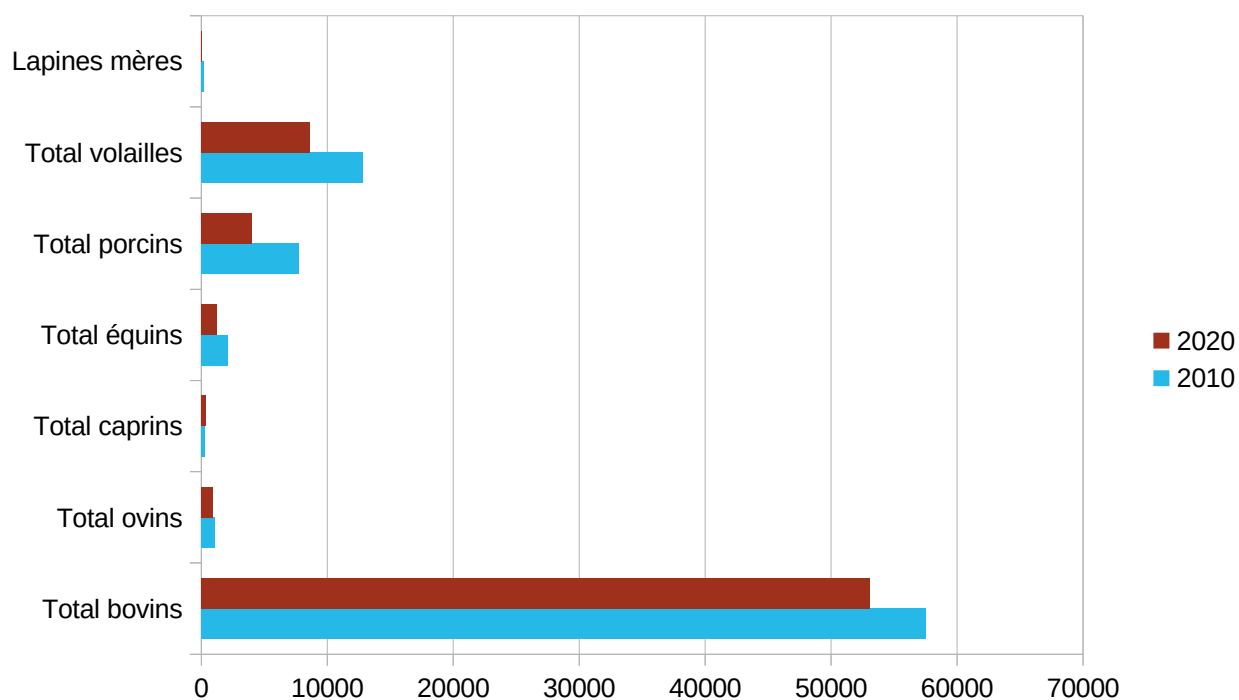
7. Cheptels

	Nbre exploitations ayant		Cheptel (têtes)			Cheptel (UGB)		Exploit° bio	% bio
	2010	2020	2010	2020	Evolution	2010	2020	2020	2020
Total bovins	629	407	65701	59298	-9,7 %	57512	53054	20	4,9 %
vaches laitières	245	173	12640	12035	-4,8 %	18328	17451	6	3,5 %
vaches allaitantes	366	242	11741	10808	-7,9 %	10567	9727	-	-
Total ovins	201	86	6726	6438	-4,3 %	1065	938	8	9,3 %
brebis mères laitières	-	4	-	168	-	-	34	-	-
brebis mères allaitantes	198	74	5285	3710	-29,8 %	898	631	7	9,5 %
Total caprins	54	26	1205	1417	+17,6 %	302	337	8	30,8 %
chèvres	51	25	878	924	+5,2 %	263	277	-	-
Total équins	220	81	2191	1267	-42,2 %	2077	1265	6	7,4 %
juments selle	100	40	584	293	-49,8 %	526	264	-	-
juments lourdes	102	23	387	104	-73,1 %	387	104	-	-
Total porcins	43	36	27939	16113	-42,3 %	7765	4051	4	11,1 %
truies mères	19	13	1785	1233	-30,9 %	375	259	-	-
Total volailles	266	122	1222705	767539	-37,2 %	12802	8654	6	4,9 %
poules pondeuses	-	34	-	114119	-	-	1598	5	14,7 %
poulets de chair et coqs	162	88	712983	561710	-21,2 %	7843	6179	2	2,3 %
Lapines mères	28	6	1217	17	-98,6 %	203	3	0	0,0 %
Apiculture	28	19	1681	2072	+23,3 %	-	-	5	26,3 %

Répartition du cheptel en unités têtes

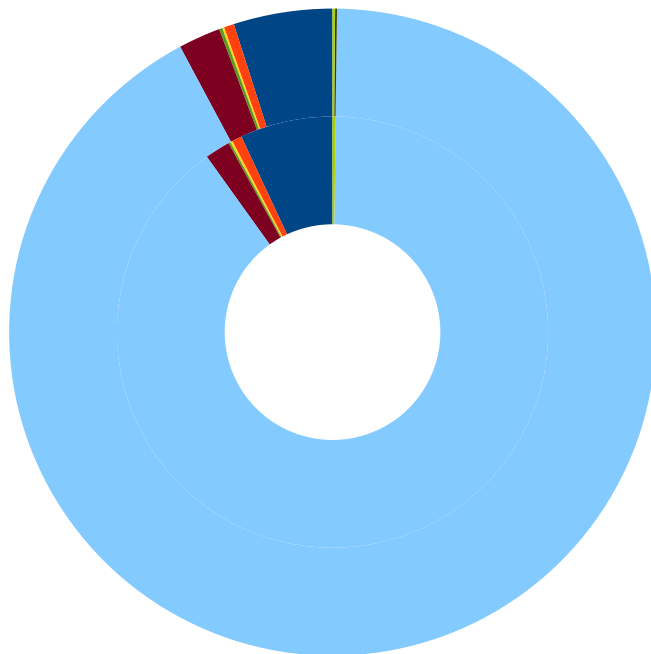


Répartition du cheptel en unités UGB



Répartition du cheptel en pourcentage (têtes et UGB)

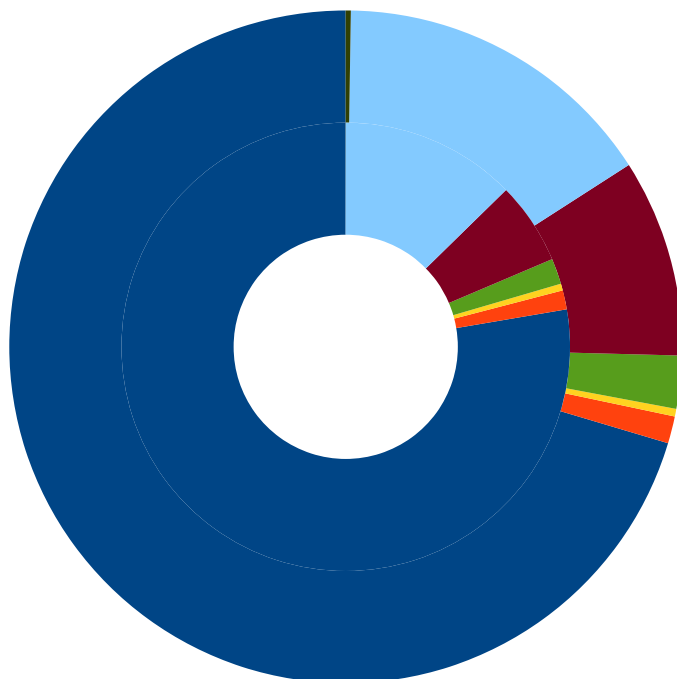
Répartition en têtes (%)



Cercle externe : 2010
Cercle interne : 2020

- Bovins
- Ovins
- Caprins
- Équins
- Porcins
- Volailles
- Lapines mères
- Apiculture

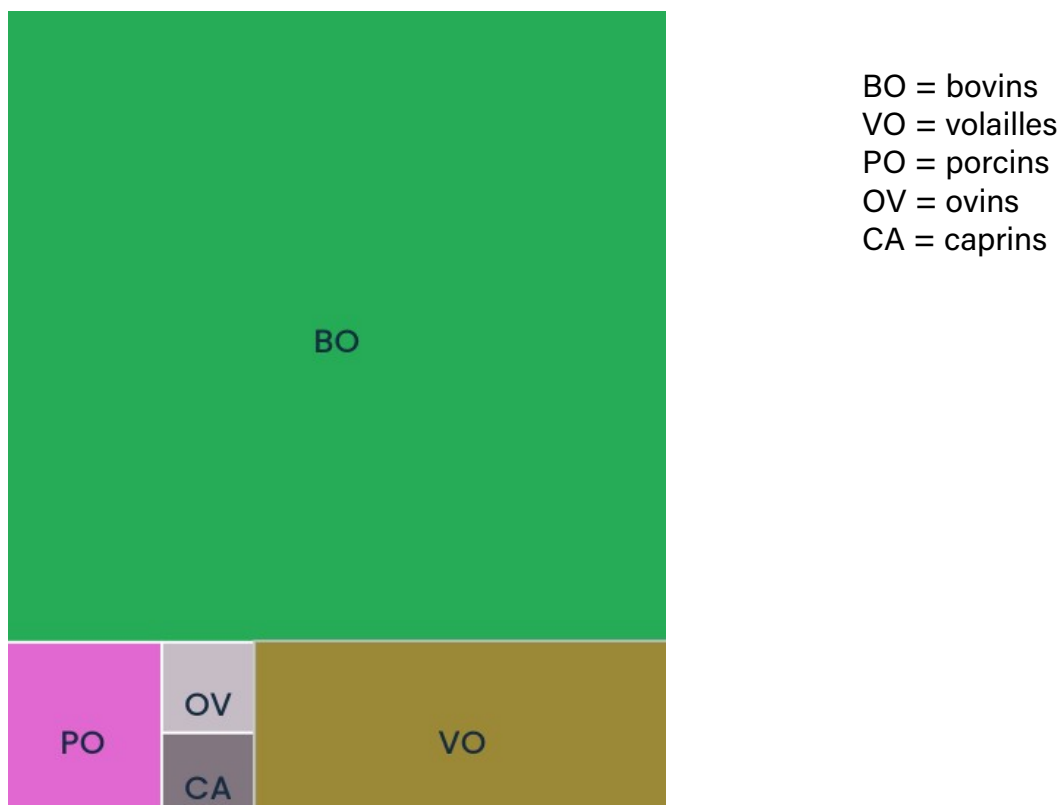
Répartition en UGB (%)



Cercle externe : 2010
Cercle interne : 2020

- Bovins
- Ovins
- Caprins
- Équins
- Porcins
- Volailles
- Lapines mères

Représentation du cheptel par catégorie principale (UGB) en 2020



Les données récoltées et tendances observées ici rejoignent, à nouveau, celles rappelées dans la partie technico-économique.

L'ensemble des cheptels (hors caprins et apiculture) sont en diminution entre 2010 et 2020, en têtes et en UGB, sur le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne.

Les baisses majeures sont observées pour :

- les lapines mères : -99 % en têtes et UGB
- les porcins : -42 % en têtes et -47 % en UGB
- les équins : -42 % en têtes et -39 % en UGB
- les volailles : -27 % en têtes et -32 % en UGB

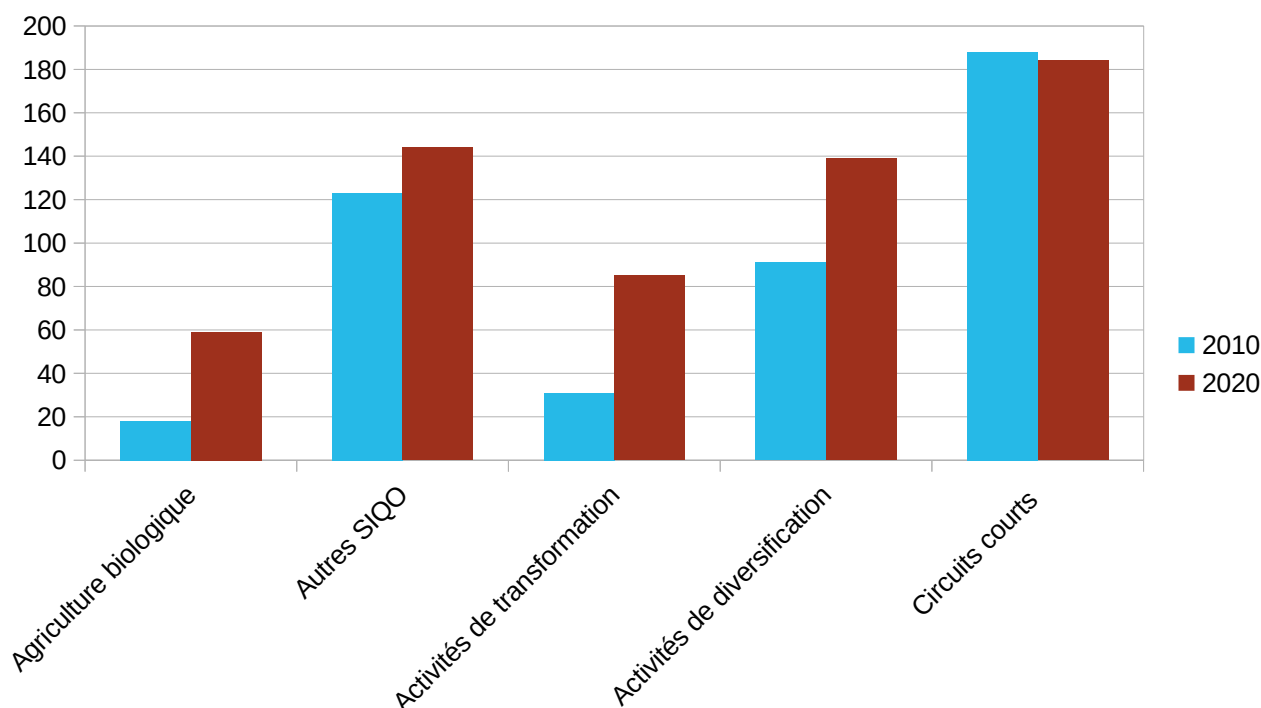
Il est intéressant de noter la répartition des poids du cheptel en têtes et en UGB, entre 2010 et 2020 :

- en têtes, les volailles sont les « poids lourds » du cheptel avec respectivement 92 % et 90 % en 2010 et 2020
- en UGB, les bovins sont les « poids lourds » du cheptel avec respectivement 70 % et 78 % en 2010 et 2020

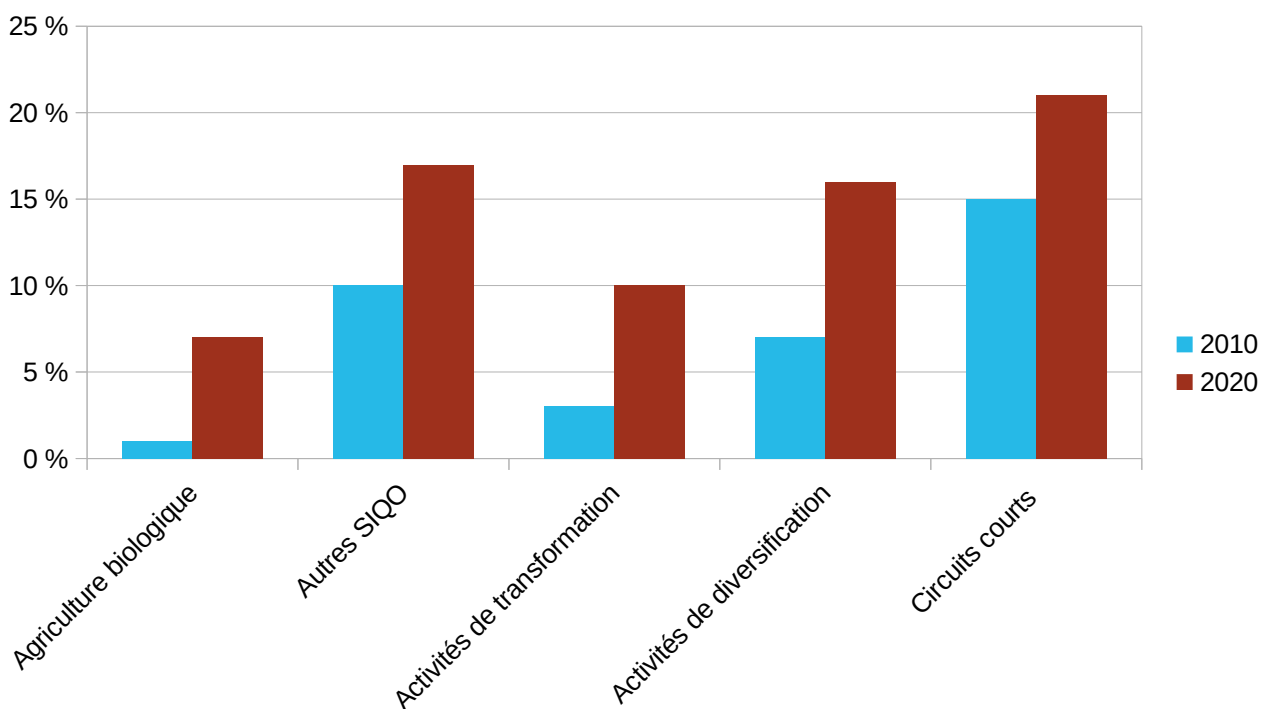
8. Diversification et valorisation

	2010		2020		Evolution 2010-2020 (nombre)
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	
Total d'exploitations engagées dans une diversification et valorisation	451	36 %	611	71 %	+35 %
Agriculture biologique	18	1 %	59	7 %	+228 %
Autres SIQO	123	10 %	144	17 %	+17 %
AOP	90	7 %	102	12 %	+13 %
IGP	-	-	19	2 %	-
Label rouge	33	3 %	39	4 %	+18 %
Activités de transformation	31	3 %	85	10 %	+174 %
transformation de lait	14	1 %	19	2 %	+36 %
vinification à la ferme	0	0 %	-	-	-
transformation ou découpe de viande	0	0 %	52	6 %	-
transformation de fruits et/ou légumes	0	0 %	9	1 %	-
Activités de diversification	91	7 %	139	16 %	+53 %
travail à façon	46	4 %	88	10 %	+91 %
tourisme - hébergement - loisirs	29	2 %	32	4 %	+10 %
vente énergie renouvelable	-	-	17	2 %	-
Circuits courts	188	15 %	184	21 %	-2 %
vente directe	168	14 %	109	13 %	-35 %

Répartition des exploitations engagées dans une démarche de diversification et de valorisation en unités



Répartition des exploitations engagées dans une démarche de diversification et de valorisation en %



La diversification et la valorisation des productions agricoles ont très fortement augmenté sur le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne entre 2010 et 2020, passant de 36 % à 70 % des exploitations locales, avec trois domaines principaux :

- l'agriculture biologique a très fortement augmenté en nombre passant de 18 à 59 exploitations, soit de 1 % à 7 %. Malgré ces augmentations significatives, l'agriculture biologique reste peu représentée sur le territoire (7%)
- les activités de diversification ont plus que doublé, passant de 7 % à 16 % des exploitations du territoire
- les activités de transformation ont triplé, passant de 3 % à 10 % des exploitations, notamment avec le travail à façon.

9. Devenir des exploitations

	2020					
	Nombre d'exploitat°	Part (%)	Part des exploitat° concernées (%)	SAU (ha)	Part (%)	Part des exploitations concernées (%)
Exploitations non concernées	668	77 %	-	71615	88 %	-
Exploitations concernées	204	23 %	-	9908	12 %	-
pas de départ envisagé dans l'immédiat	59	7 %	29 %	2367	3 %	24 %
reprise par un co-exploitant, membre de la famille ou tiers	44	5 %	22 %	4307	5 %	43 %
ne sait pas	80	9 %	39 %	2724	3 %	27 %
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	19	2 %	9 %	435	1 %	4 %
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	-	-	-	-	-	-

* devenir de l'exploitation dans les 3 prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans.

Les données récoltées ici lèvent une vraie question quant à la transmission des exploitations agricoles bressanes.

Près de 1 exploitation sur 4 est concernée par la transmission à moyen terme. Pour presque 70 % d'entre elles, la transmission n'a pas de réponse ou n'est pas envisagée (39 % ne savent pas à qui transmettre et 29 % n'envisagent pas de départ dans l'immédiat).

Les exploitations concernées par la transmission à moyen terme ne disposent que de 12 % de la SAU, ce sont donc majoritairement des « petites » exploitations.

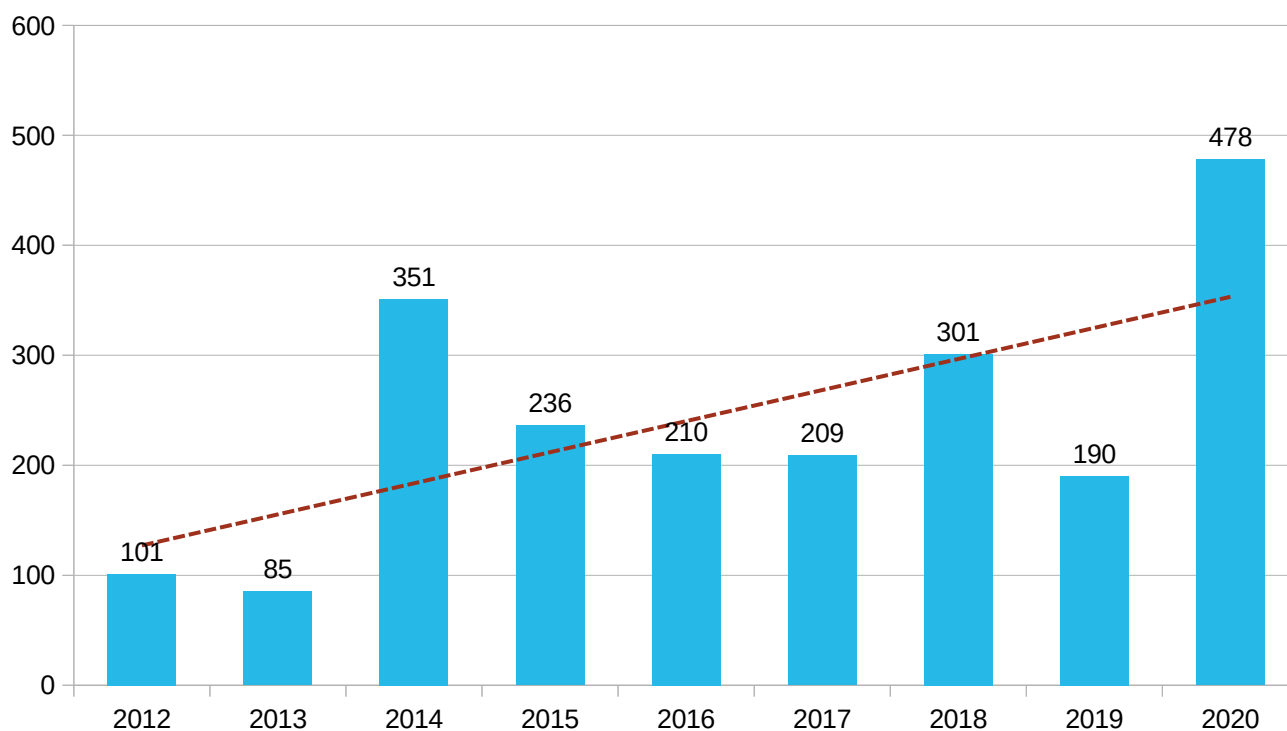
Ces exploitations représentent 51 % des SAU des exploitations concernées, soit 6 % de SAU de l'ensemble des exploitation bressanes.

10. Autres données

A. Prélèvements en eau pour l'irrigation et sécheresse des eaux superficielles

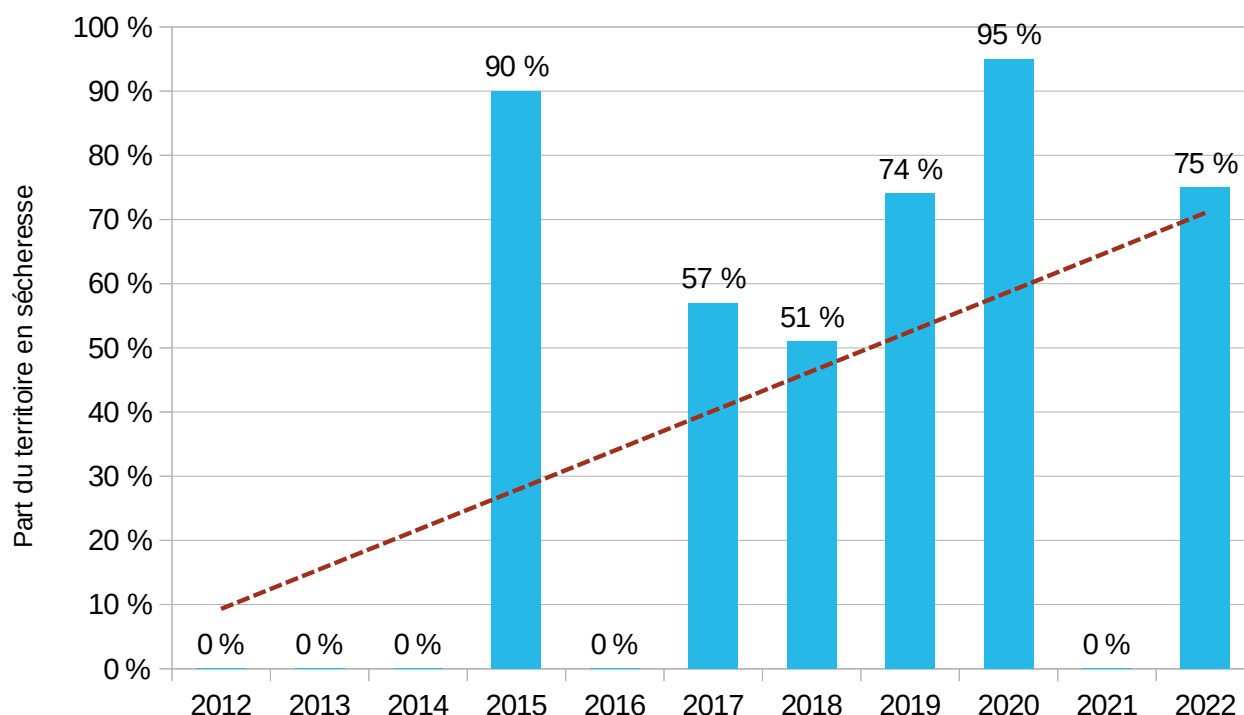
Prélèvements en eau en Bresse bourguignonne :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Volume (m ³)	101 K	85 K	351 K	236 K	210 K	209 K	301 K	190 K	478 K



Sécheresse des eaux superficielles en Bresse bourguignonne :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Part du territoire en sécheresse, moyenne juillet-août (%)	0%	0%	0%	90%	0%	57%	51%	74%	95%	0%	75%



Ces données démontrent bien l'impact à court et moyen terme des changements climatiques et l'adaptabilité requise par les producteurs. Les épisodes de sécheresse se répètent et s'intensifient au fil des ans, entrant majoritairement en corrélation avec la consommation en eau d'irrigation qui augmente à son tour.

Sur le territoire de la Bresse bourguignonne, la consommation d'eau d'irrigation s'élève à 6 m³/an/hectare de SAU (soit 3 % de la moyenne de la France métropolitaine), alors que 55 % du territoire est en sécheresse (moyenne des valeurs sur juillet-août de 2016 à 2020 – pourcentage 2 fois plus élevé que la moyenne de la France métropolitaine).

Cette valeur est une moyenne toutes surfaces confondues qui permet de simplifier la comparaison entre territoires. Elle ne reflète pas la réalité de l'irrigation pratiquée sur les différentes cultures (fortes variations selon les espèces cultivées, conditions climatiques, ...)

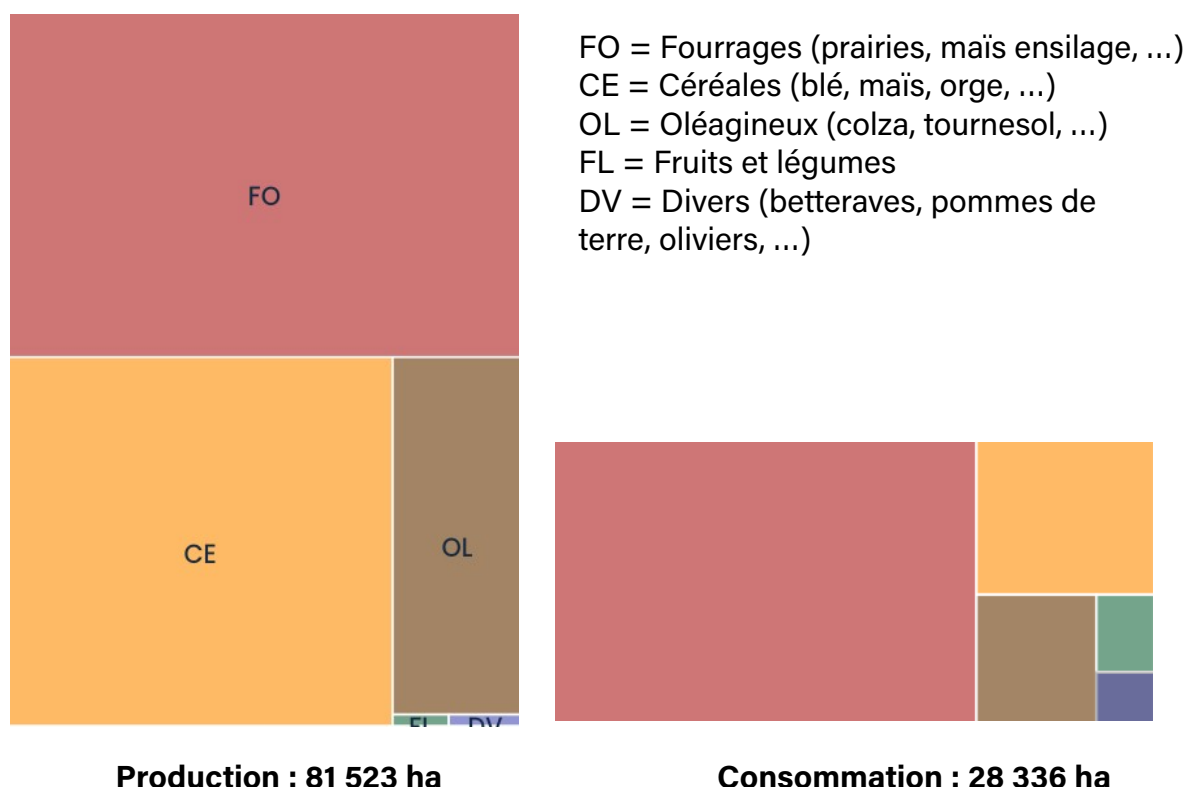
Au global, le territoire peut se caractériser comme étant « deux fois plus sec » en période estivale, que la moyenne nationale, mais très peu « gourmand en eau », même si la consommation annuelle en eau a été multiplié par plus de 4,5 entre 2012 et 2020 (2020 est une année de sécheresse contrairement à 2012).

B. Adéquation théorique production agricole/consommation alimentaire

	Surface agricole utile (ha)	Surface agricole utile (ha/hab)	Surface agricole utile (m2/hab)
Productive*	81 523	1,2	12 000
Consommée	28 336	0,4	4 000
% autosuffisance théorique	288 %		

* 88 % des surfaces sont utilisées pour la production d'aliments à destination des animaux d'élevage

Illustration ratio production/consommation (proportions conservées)



De manière théorique, le territoire du Syndicat de la Bresse bourguignonne est largement autosuffisante en nourriture avec 288 % de production par rapport à sa consommation. Cette analyse est purement théorique car il s'agit d'une lecture numérique quantitative de la production, et non pas d'une lecture qualitative. Dans les faits, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne « importe » une partie des denrées alimentaires consommées, et « exporte » une partie de sa production. Au global, la balance production/consommation est en faveur du territoire.

Ce chiffre est à mettre en perspective avec :

- les surfaces dédiées à la production de nourriture à destination des animaux d'élevage : une part conséquente des surfaces agricoles (88%) n'est pas dédiée directement à la consommation humaine mais à la consommation animale (fourrages)

- aux caractéristiques sociales du territoire : il faut prendre en considération les facteurs socio-économiques du territoire tels que l'accès à un magasin, la mobilité, les coûts réels des produits locaux, le pouvoir d'achats des habitants, ...

III. Diagnostic agricole

A. Échantillonnage

En accord avec le Comité de Pilotage, 16 producteurs du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne ont été retenus dans le cadre de ce diagnostic en prenant en compte différents paramètres afin d'être le plus exhaustif et pertinent dans le diagnostic :

- équilibre géographique sur le territoire
- différents types de statuts juridiques
- représentativité des productions
- diversité de taille de structure
- présence de labels ou non (bio, ...)
- ...

Suite à diverses contraintes (cf. « B. Informations préalables à la restitution ») seuls 13 producteurs ont pu être rencontrés. Voici ci-dessous la liste des producteurs rencontrés, et ci-après la cartographie de leur répartition géographique sur le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne.

Liste des producteurs sélectionnés

Forme juridique	Exploitation	Nom exploitant	Adresse	Productions	Labels & certifs	Communauté de Communes
SARL	Ferme de la Guyotte	Jospeh SACHETAT	Frontenard	Volailles, fromages de chèvre, cabri, bœufs, veaux		Bresse Nord Intercom'
EI	Ferme Adiiris	Iris REICHLIN	St Germain du Bois	Vaches à lait		Bresse Revermont 71
SCEA	Ferme Auberge La Bonardière	Nicolas ROGUET	Bouhans	Volailles	AOP	Bresse Revermont 71
EI	Ferme de la Grande Plaine	Loic SIMON	St Vincent de Bresse	Vaches à viande	AB	Bresse Louhannaise Intercom
EI	La Marsottière	Philippe CHOLLET	Authumes	Vaches à lait, beurre, yaourts, volailles, fruits, légumes	AB	Bresse Nord Intercom'
EI	Le potager de Sens sur Seille	Emmanuel FOURRÉ	Sens sur Seille	Maraîcher	Agrirural	Bresse Revermont 71
EI	Au coeur de la ferme	Alexia SIFFERT	Saint-Vincent-en-Bresse	Fromage, volailles, œufs, ...	AB	Bresse Louhannaise Intercom
GAEC	Ferme de Jointout	André REGLER et Françoise BERGERE	Torpes	Viande de chèvre, fromage de chèvre, maraîchage, œufs, ...	Agriruraux	Bresse Nord Intercom'
EI	Ferme de la Ville Basse	Estelle IBRAHIMA	Mervans	Maraicher		Bresse Revermont 71
EI	Bresse Aquaculture	Jean Thomas VUILLARD	La Chapelle Saint Sauveur	Poissons		Bresse Nord Intercom'
Association	Jardin Forêt de la Forêt Gourmande	Fabrice DESJOURS	Diconne	Jardin forêt		Bresse Revermont 71
EI	Ferme des Robins	Blandine et Romain DAGUE	La Chapelle Thècle	Agneaux, porcs céréales		Terres de Bresse
GAEC	GAEC LDC	Anthony MARMEYS	Saint Usage	Volailles		Bresse Louhannaise Intercom

Cartographie des producteurs rencontrés



B. Informations préalables à la restitution

Afin de contextualiser les entretiens réalisés par Active, plusieurs facteurs sont à rappeler :

- les entretiens ont démarré tardivement, c'est-à-dire au printemps 2024, et non pas à l'hiver 2023 comme prévu initialement. Cette période printanière n'est pas idéale pour solliciter les producteurs qui sont davantage occupés dans les travaux agricoles. L'acceptation de l'entretien ne s'est donc pas toujours fait de manière spontanée
- cette période combinée aux aléas climatiques (printemps pluvieux avec quelques jours ensoleillés pour les travaux extérieurs) ont fait que des rendez-vous ont été annulés ou décalés, par choix des producteurs
- plusieurs producteurs ciblés pour le diagnostic ont dû être relancés plusieurs fois par mail et/ou téléphone (parfois sans réponse), ce qui ne facilite pas l'acceptation des rendez-vous
- certains producteurs ciblés initialement ont dû être remplacés car ils n'ont pas donné suite à nos sollicitations

Seconde clé de lecture, le diagnostic présenté ici a été réalisé auprès de 13 producteurs du territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne. Cet échantillon ne saurait être représentatif des réalités de l'ensemble des producteurs du territoire.

Leurs propos ont été repris au sein de ce rapport le plus fidèlement possible, sans interprétation ou parti pris de la part d'Active. S'ils peuvent paraître bruts ou réducteurs, ce ne sont en rien des vérités absolues, mais bien des avis généraux qui sont ressortis de l'ensemble des entretiens.

Une attention particulière a été portée quant à la représentativité générale des producteurs (cf. « Échantillonnage » ci-dessus), mais celle-ci comporte nécessairement des imprécisions et des généralisations.

IV. Synthèse des entretiens

Pour rappel, la restitution des entretiens prend la forme d'une matrice FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) globale avec des zooms sur les différents items, à savoir :

- installation et transmission
- production et transformation
- économie
- adaptabilité et environnement

1. Installation et transmission

	POSITIFS	NÉGATIFS
INTERNE	FORCES - Le foncier bressan reste relativement accessible en termes de coût et de disponibilité → tendance qui s'inverse. - L'héritage agricole de la Bresse en fait un pays et un terroir propice à l'installation, avec une diversité de productions présentes ou potentielles (animal et végétal), un tissu agricole local fort, une reconnaissance du métier et un ancrage territorial. - Les terres agricoles bressanes demeurent intéressantes à exploiter car plates, assez fournies en eau, agronomiquement riches, proches de centre urbain pour la commercialisation, ...	FAIBLESSES - Pas ou peu de réflexion quant au transmission des exploitations bressanes à moyen ou long terme. - Une artificialisation des terres agricoles est en cours sur l'ensemble du territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, ce qui complexifie l'installation, la transmission et le développement des exploitations agricoles. - Le territoire de la Bresse bourguignonne voit un vieillissement des exploitants agricoles, d'où un enjeu fort à l'accompagnement au renouvellement des générations.

		POSITIFS	NÉGATIFS
EXTERNE		OPPORTUNITÉS - Dans les cas d'installations ou de reprises d'exploitations « classiques » (IMA et/ou CF), le parcours a l'installation reste accessible (accès aux diplômes agricoles, ...) même si des longueurs et difficultés administratives persistent. - L'accompagnement à l'installation se fait de manière satisfaisante par les acteurs du monde agricole (Chambre d'Agriculture, ...). - Les dotations DJA restent intéressantes et sollicitées par les producteurs (lorsqu'elles sont accessibles). - La diversité et complémentarité des statuts agricoles et non agricoles permettent de trouver la bonne articulation lors de l'installation ou de la transmission. - Une petite tendance est à remarquer quant à l'installation de jeunes exploitants sur le territoire, notamment des femmes. - Les installations en collectif (familiaux ou non) sont des opportunités pour les exploitations à différents points de vue : rupture de la solitude, diversité de production, entraide au quotidien, répartition des tâches, ... même si la vie du collectif doit être cadrée : enjeux individuels et collectifs, capacité de chacun, limite du collectif, ...	MENACES - Dans le cas d'installations ou de reprises d'exploitations en dehors des schémas « classiques » (NIMA et/ou HCF), le parcours à l'installation reste complexe à divers titres : compréhension du monde agricole, esprit « conservateur » du monde agricole, acceptation de nouveaux profils, ... Complexité renforcée dans le cas de projets innovants : non accueil de projets, préjugés, articulation juridique-fiscale-sociale, ... - Un manque d'accompagnement se fait ressentir une fois les producteurs installés, sur tous types de questions : diversification, développement, appui moral, soutien en cas de crise, RH, ... - Les dotations DJA ne couvrent pas les exploitants en reconversion professionnelle « tardive » (plus de 40 ans), dont les profils sont de plus en plus nombreux à s'installer sur la Bresse bourguignonne, et dont les projets répondent aux enjeux et besoins de territoire : offres nouvelles et complémentaires, ... - Le coût de reprise des exploitations est un frein à la transmission. Les investissements liés au rachat des surfaces, bâtiments, matériel, ... sont trop importants pour des jeunes. Les banques ne suivent pas, ce qui freinent les transmissions.

2. Production et transformation

	POSITIFS	NÉGATIFS
	FORCES	FAIBLESSES
INTERNE	- La valorisation des produits bressans est en croissance et un atout du territoire à différents titres : • ces dynamiques sont encouragées : conversion en bio, transformation sur site, travail à façon, ... • le marché est en demande de ces nouveaux modes de productions et canaux de distribution, notamment les particuliers depuis le Covid • les consommateurs, notamment les particuliers, sont au rendez-vous : achats de produits locaux, bio, vente directe (ferme, marchés, ...), acceptation d'un prix plus élevé pour un produit plus noble (rémunérateur, local, écologique, ...), même si cette tendance faiblit depuis 1 à 2 ans - Lorsqu'il y a transformation, celle-ci se fait sur site ou dans un rayon proche (Chalon-sur-Saône, Jura, ...) pour conserver une logique territoriale des productions agricoles. - La Bresse bourguignonne conserve une diversité de production qui fait sa richesse agricole, même si le poids de certaines production augmente au détriment d'autres.	- Les professionnels de l'alimentaire (notamment la restauration collective et les acteurs de la grande distribution) ne sont que peu (voire pas) un rouage de ces dynamiques de productions et de consommations locales. L'affichage public extérieur met en avant l'engagement du professionnel en faveur de produits plus vertueux, mais le prix reste son argument d'achat premier, au détriment du produit, et donc de la rémunération du producteur. - Une incohérence globale entre production et consommation existe, notamment de la part de la restauration collective et de la grande distribution : inadaptation objectifs/moyens, non respect des saisonnalités, écrasement des coûts au détriment des producteurs, sur-standardisation, absurdité des demandes, incompatibilité offre/demande, ... - Une carence en structure centrale de transformation des denrées alimentaires de tous types se fait ressentir par les producteurs. A date, chaque producteur doit trouver son circuit d'abattage, de transformation, de conditionnement, ... avant de mettre en vente ses produits, ce qui augmente le bilan kilométrique (et carbone) des produits. - Le territoire est en déficit de production de fruits, notamment dû à une très forte baisse du nombre d'exploitants (volume de production « anecdotique » au regard des besoins du territoire).

		POSITIFS	NÉGATIFS
EXTERNE		OPPORTUNITÉS - Le développement, la diversification et la valorisation des productions sont de réels bras de leviers économiques pour les exploitations. Diversification et valorisation sur : - le volet agricole : multi-productions, transformation à façon, vente à la ferme, production d'énergie, ... → impacts économiques directs. - le volet non agricole : WWOOFing, portes ouvertes, agritourisme, auberge, valorisation du patrimoine bressan (patois, paysage, ...), travail pédagogique, ... → impacts économiques indirects. - L'approche « multi-activités » des producteurs (producteur/paysan > transformateur/artisan > vendeur/commerçant) permet de conserver une gestion complète de l'agriculture : choix des productions, transformation en produits à valeur ajoutée, conservation de la qualité des produits, détermination du prix, choix des canaux de commercialisation, vente du produit au juste prix, fierté du travail, ... - De nouvelles productions rapidement opérationnelles sont à creuser sur le territoire de la Bresse bourguignonne : pisciculture, venaison, ... avec des débouchés commerciaux identifiés - La mutualisation à tous les niveaux est un axe à développer : matériels, ressources, contacts, marchés, communication, représentation, formation, ... - La présence sur le territoire de la Forêt Gourmande est un socle intéressant pour initier de nouveaux modèles agricoles, puisqu'elle offre un espace d'expérimentation de production agricole qui fait référence au niveau national et européen.	MENACES - La diversification, et notamment la transformation de produits agricoles, sont freinées (mais non bloquées) par les contraintes financières, administratives et réglementaires : investissements de mise aux normes, traçabilité, coûts des énergies, réglementation trop contraignante, ... - Sans appui méthodologique, logistique, économique et matériel, la valorisation des produits locaux risquent de rester à des échelles « artisanales » et de ne pas se développer autant que possible, ce qui serait préjudiciable pour le maintien et le développement des exploitations bressanes. Sans arriver à des échelles « industrielles », un seuil est à franchir pour en faire un outil de développement du territoire et de l'agriculture, notamment en pensant à de la mutualisation au sens large (outils de productions et de transformations, espace de vente, ...).

3.Économie

	POSITIFS	NÉGATIFS
	FORCES	FAIBLESSES
INTERNE	- La Bresse bourguignonne reste une zone où les exploitations sont de petites à moyennes tailles, ce qui est une force car cela en fait des structures économiquement plus modestes, mais plus agiles et plus souples face aux aléas divers : difficultés économiques, intempéries, investissements progressifs, capacité de remboursement, ... - Globalement les producteurs souhaitent (voire défendent) cette configuration de « petites exploitations à taille humaine » pour conserver la richesse et le patrimoine bressan. - Le maillage territorial des exploitations agricoles bressanes est vertueux, dans le sens où il y a de nombreuses petites/moyennes exploitations et non pas quelques grosses : agriculture non intensive, proximité entre points de productions et de vente, charte de qualité des produits, ... - Majoritairement les producteurs privilégient une commercialisation en circuits-courts par (liste non hiérarchisée) : • vente directe : à la ferme, marchés locaux, commande de colis, ... • vente en coopératives locales • vente auprès de restaurateurs de la région	- Les professionnels de l'alimentaire (notamment la restauration collective et les acteurs de la grande distribution) ne sont pas particulièrement un débouché commercial direct pour les producteurs, pour des raisons de prix ou d'incompatibilité offre/demande (cf. FFOM ci-dessus). - Il y a une distorsion de perception entre le « prix juste » pour le producteur et le « juste prix » pour le consommateur. Les prix de la grande distribution restent bien souvent les prix psychologiquement acceptables pour les consommateurs, même si ceux-ci font le choix d'acheter des produits (un peu) plus chers par engagement personnel. Ce « prix majoré » reste malgré tout trop faible en comparaison du prix réel du produit. Le delta « non acceptable » par le consommateur, est absorbé par le producteur. - Il y a un besoin de re-conscientiser et sensibiliser sur ce qu'est le monde agricole pour comprendre ses contraintes, ses enjeux, sa place dans la société, ses atouts, la saisonnalité, la consommation locale, ... - La plateforme AgriLocal est peu utilisée par les producteurs car il n'y a que peu de concrétisation des offres faites sur celle-ci. Mais lorsque les offres se concrétisent, la commande est intéressante car généralement basée sur de gros volumes.

		POSITIFS	NÉGATIFS
EXTERNE		OPPORTUNITÉS - Le territoire de la Bresse bourguignonne a un intérêt à conserver des structures agricoles de tailles petites à moyennes assurant une stabilité économique et plus de résilience face aux aléas divers : coût de production maîtrisé, non surendettement, évite la « course à l'échalote » dans le développement des exploitations, facilitation de transmission, ... - Le territoire de la Bresse bourguignonne a un intérêt à continuer de favoriser la « relocalisation globale » de la production et de la consommation : les producteurs retrouvent du sens à leurs métiers (« produire local pour manger local ») et les consommateurs ont une appétence aux produits locaux (« retrouver le(s) goût(s) du local ») → vente en directe, achats responsables, ... - Un accompagnement en dehors des questions agricoles « pures » serait à développer : formation à la commercialisation, formation aux questions RH, tisser des partenariats locaux, communication ... - Un appui et un accompagnement logistique quant à la vie des produits seraient des bras de levier efficaces afin que les producteurs gagnent en efficacité économique.	MENACES - Les contraintes administratives sont les premières difficultés et freins au développement des exploitations et donc à leurs essors économiques : sentiment de surenchère de formulaire, doublons de documents à fournir, non communication inter-structures publiques (toutes échelles), inutilité de certains documents, ... - Les contraintes réglementaires des différentes échelles administratives (locales à européennes) sont perçues comme un frein au développement de nouvelles activités, via différents volets : PLU(I), hygiène et sécurité des installations, bien-être animal, lourdeur des contrôles, ... - Les coûts d'investissements liés au maintien ou au développement des activités agricoles (mises aux normes, transformation sur site, ...) constituent un blocage au développement des activités agricoles. - La prise de risque financière et assurantielle repose quasi-exclusivement sur les producteurs : décaissements financiers, deltas de trésorerie à absorber, refus d'assurance, polices inexistantes, délais de traitement, franchise excessive, clause compensatoire inadaptée, non prise en compte des coûts directs et indirects du sinistre, ... - Les revenus des producteurs bressans sont globalement en dessous des revenus médians nationaux. Les producteurs estiment se dégager un salaire qualifié de « faible » à « correct », au vu du temps de travail, de l'investissement personnel, des contraintes du métier, ... A noter : la décence du salaire n'est pas vu par les producteurs comme critère de choix premier quant à la continuité de leur exploitation.

4. Adaptabilité et Environnement

	POSITIFS	NÉGATIFS
INTERNE	FORCES - Globalement, la Bresse bourguignonne reste relativement préservée des aléas climatiques forts (inondations, grêles, sécheresse absolue, ...). - Le gaspillage alimentaire n'est pas une réalité forte pour les producteurs grâce à l'auto-consommation, la transformation des invendus, ... Pour les denrées restantes, les volumes gaspillés sont faibles au vu des échelles de production. - Dans certains cas, lorsque c'est possible, les producteurs mettent en place une unité de compost, qui ne rentre pas dans les activités agricoles.	FAIBLESSES - Sentiment de « loterie » tous les ans face aux aléas climatiques : sécheresse, excès d'eau, grêles, ... - La ressource en eau commence à devenir problématique, une vigilance est à apporter. A l'heure actuelle, les producteurs ne vivent pas de grosses difficultés de ressources en eau (accès, irrigation, pollution, ...) et ne mettent pas en place d'actions particulières → révélateur d'un manque de prise de conscience quant à la préservation de la ressource en eau.

		POSITIFS	NÉGATIFS
EXTERNE	OPPORTUNITÉS	- Les aides PAC devraient être refondues et prendre davantage en compte les particularités agricoles locales, les adaptations demandées par les changements climatiques, la richesse locale créée, ... : • élargissement de l'éligibilité des exploitations et des exploitants, indexer les aides sur les UTH, ... • conservation du patrimoine (haies, mares, ...) impactant les productions agricoles • rémunération des pratiques vertueuses : santé publique, impacts écologiques, auxiliaires de production, ... • mise en corrélation avec les politiques nationales (PCAET, Egalim, ...) pour rendre la PAC « fluide » : administratif, versement, suivi, ... - Volonté de ne pas subir les conséquences du changement climatique, mais de les anticiper pour en tirer des externalités positives : • création d'emplois par le travail agricole : maraîchage, élevage, formation, recrutement et fidélisation des salariés, ... • revoir les modes de productions et favoriser les productions plus adaptées aux changements climatiques : adaptation des espèces animales et végétales, repenser les systèmes de culture, ... • changement des mentalités de consommation : redécouverte de produits locaux et de plantes comestibles oubliées, évolution de la répartition nutritive de « l'assiette type » du consommateur, ... • souveraineté et autosuffisance alimentaire : amélioration de la santé, mise en cohérence production et consommation locales, ... • impacts écologiques positifs : rétablissement et préservation des espaces naturels, patrimoniaux, culturels, ... - Des modèles innovants et inspirants existent sur le territoire de la Bresse bourguignonne. Ils peuvent être une base de réflexion sur les actions de transitions à mettre en œuvre sur le territoire : créateurs d'emplois, résilience en eau, décarbonation de la production, non mécanisation, ...	MENACES - L'accès au foncier peut devenir (encore) plus concurrentiel si l'accès à l'eau devient un critère de choix des parcelles et un enjeu à moyen terme de la Bresse bourguignonne. - Les assurances ne se sont pas ou peu adaptées aux nouvelles contraintes agricoles liées notamment aux changements climatiques. Les couvertures assurantielles n'ont pas évolué pour les producteurs malgré des cotisations qui augmentent, remettant en cause la pertinence/choix de se couvrir par une assurance (cf. FFOM ci-dessus). - Au delà des considérations purement écologiques, la non-transition vers de nouveaux modèles agricoles et de productions fait courir un risque à l'ensemble des professions agricoles : perte de productions massives, crise de l'eau, perte économique, disparition d'emplois, récession économique locale, ... - Une frange des nouvelles générations installées ne se retrouve pas dans les pratiques agricoles historiques/classiques et met en place des projets agricoles innovants vus comme « hors case », donc peu suivi. Par conséquent il y a un risque d'arrêt de ces activités, alors que celles-ci répondent aux besoins territoriaux : renouvellement des générations, alimentation de proximité, préservation des ressources, ...

V. Perspectives

En bilan de ce diagnostic agricole du PAT, il est essentiel de rappeler que le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne présente plusieurs **atouts historiques et culturels** quant aux activités agricoles :

- l'accès au **foncier** reste possible avec des coûts à l'hectare dans la fourchette basse (entre 2 400 et 2 900€/ha) par rapport au prix du foncier français (dépassant parfois 10 000€/ha) et une disponibilité relative.
- la Bresse est une **terre agricole par héritage historique** ce qui lui confère les caractéristiques favorables au développement de l'agriculture : terroir propice à l'installation, diversité de productions, un tissu agricole fort (structures publiques et privées), reconnaissance et ancrage du métier, ...
- l'**Écomusée de la Bresse bourguignonne** (porté par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire) demeure un acteur local de choix qui porte l'agriculture comme pilier de son programme culturel : Musée de l'agriculture, Fête du terroir, conservation et transmission de la culture bressane (patrimoine paysager, ...), ...

Des orientations et leviers d'actions peuvent être mobilisés par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour influencer positivement sur l'agriculture bressane :

Installation et transmission

- le **foncier** reste un sujet de préoccupation pour les producteurs que ce soit en installation ou en transmission d'exploitations
- la **transmission** demeure un sujet peu traité par les exploitants, notamment ceux approchant de la retraite et devant se pencher sur leur succession
- de **nouveaux modèles d'installations et de transmissions** se doivent d'être explorés afin, notamment, de faciliter le renouvellement des générations : installation en collectif, projets multi-actifs, complémentarité des métiers (artisanat, commerce, service, ...), ...

Production et transformation

- de **nouvelles productions et/ou de nouveaux modes de productions** sont à pérenniser ou à instaurer sur le territoire de la Bresse bourguignonne. Ces approches innovantes sont multi-vertueuses car elles permettent de répondre à des enjeux économiques, créatrices d'emploi, favorisant la transmission des exploitations, en corrélation avec les besoins du territoire, permettant l'autosuffisance alimentaire, résiliente face aux changements climatiques, écologiquement responsables, ...
- la **relocalisation de la chaîne agroalimentaire post-production** (abattage, transformation, conditionnement, vente, ...) doit être poursuivie pour assurer la pérennité des exploitations de la Bresse bourguignonne.
- accompagner les activités agricoles et la vie des producteurs en facilitant l'accès à des **infrastructures d'appui et/ou des fonctions supports** : outil de transformation mutualisé, logistique de proximité des denrées alimentaires, formations en dehors du secteur agricole, ...
- capitaliser sur **l'éducation et la sensibilisation** à l'agriculture, au goût du local, à la qualité des produits, ... auprès de tous les acteurs du territoire (élus, citoyens, élèves, entreprises, ...). Pour exemple, les initiatives « De ferme en ferme » ou « Foyer à

alimentation positive » sont de bons exemples d'actions de sensibilisation du grand public

Économie

- la **mutualisation** à travers différents axes (matériel, ressources, formations, ressources humaines, communication, ...) est aujourd'hui, et continuera à être un facteur facilitant de la vie des producteurs
- un travail de **redéfinition des partenariats** entre les producteurs et les acteurs de l'alimentation (grande distribution et restauration collective en tête) se doit d'être effectué afin de resituer le producteur comme socle à l'ensemble de la chaîne agroalimentaire (respect du travail, fixation du prix juste, négociation par filière, ...)
- en conséquence du point ci-dessus, une **remise en cohérence entre production et consommation** devrait être initiée pour re-conscientiser l'agriculture comme clé d'entrée du quotidien : cuisiner et manger local, de saison, au « vrai prix », bon pour la santé, ...
- **impliquer l'ensemble des acteurs du territoire**, tant publics que privés, notamment la restauration collective et la grande distribution, qui doivent retrouver leurs places de partenaires privilégiés des producteurs locaux
- la **diversification et la valorisation** au sens large sont des bras de levier puissants pour la pérennité des producteurs de la Bresse bourguignonne à la fois sur des volets agricoles (vente à la ferme, transformation, ...) que non agricoles (agritourisme, valorisation du patrimoine bressan, ...)
- une **simplification globale et un allègement généralisé** sont requis par l'ensemble des producteurs interrogés sur tous les aspects : administratif, assurantiel, réglementaire, économique et financier (accès DJA et PAC), ...
- capitaliser sur les **aides publiques** en faveur de l'agriculture au niveau local, départemental, régional et national (voire européen) qui impulsent des dynamiques nouvelles

Adaptabilité et Environnement

- les **changements climatiques** ont d'ores et déjà des impacts néfastes sur les producteurs de la Bresse bourguignonne (accès à l'eau, sécheresse, ...). Des actions correctives sont nécessaires pour limiter les effets de ces changements, mais des actions d'adaptation préventives complémentaires sont également requises afin d'anticiper au mieux les difficultés futures. Ce sont l'ensemble de ces actions qui auront des externalités positives : créations d'emplois, valorisation des richesses locales, ...
- un besoin se fait clairement ressentir sur un **accompagnement global et tout au long de la vie** de l'exploitant sur des sujets agricoles (diversification, ...) et non agricoles (RH, formation, ...)
- faire converger les **politiques publiques locales agricoles et de santé** afin de conserver une approche systémique et commune des actions liant **alimentation et nutrition**
- s'appuyer sur des **politiques publiques responsables incitatives et/ou contraignantes** pour favoriser une alimentation de proximité
- conjuguer « **agriculture** », « **transition écologique** » et « **alimentation durable** » **comme des enjeux conjoints** pour mettre les uns au service des autres, et ainsi créer des synergies fédératives sur le territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne : préservation du patrimoine et des ressources, pratiques agricoles durables, accessibilité alimentaire, ...

Enfin, les **orientations agricoles nationales** (et européennes) ne sauraient être passées sous silence car elles impactent directement le quotidien des producteurs. Les acteurs publics ou privés du territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne n'ont pas de prises directes sur ces politiques publiques, mais peuvent travailler à leurs applications locales.

Suite à la mobilisation agricole de début 2024, le Gouvernement – représenté par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire – a pris des mesures en faveur des agriculteurs avec pour **objectif de simplifier et améliorer le quotidien des agriculteurs et l'exercice de leur métier, à travers 70 engagements concernant les thématiques suivantes :**

- préserver notre souveraineté agricole et alimentaire
- mieux reconnaître le métier d'agriculteur
- redonner de la valeur à notre alimentation et du revenu aux agriculteurs
- un meilleur accompagnement des filières avec la mise en place de plans d'urgence et de soutien
- protéger contre la concurrence déloyale
- simplifier la vie quotidienne des agriculteurs
- assurer le renouvellement des générations en agriculture

VI. Remerciements

Après ces quelques mois de travail auprès des producteurs du territoire du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, **je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont consacré du temps dans une période parfois complexe.**

Merci à elles pour leur **accueil, franchise, transparence et le « parler vrai »** avec lequel nous avons échangé.

Annexe 1 – Trame d’entretien

FICHE IDENTITÉ

AGRICULTEURS

- Nom et prénom
- Téléphone
- Mail
- Âge
- Niveau d’études/Diplômes
- CV/parcours professionnel
- IMA/NIMA
- CF/HCF
- Originaire de la Bresse/région
 - motivations à venir en Saône-et-Loire/Bresse ?
 - opportunités identifiées du territoire (accueils, aides, ...) ? En tant qu’agriculteurs ? En tant qu’habitant ?
 - difficultés rencontrées (freins familiaux, ...) ? En tant qu’agriculteurs ? En tant qu’habitant ?
- Reconversion professionnelle O/N (le cas échéant)
 - motivations à cette reconversion ?
 - pourquoi ce type de productions ?
- Ex-métier (le cas échéant)

STRUCTURE

- Nom de la structure
- Siège
- Communauté de Communes
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Installation individuelle/familiale/collective
- Production(s)
- Statut(s) juridique(s)
- Statut(s) fiscal(aux)
- Statut(s) social(aux)
- Statut conjoint(e)
- Statut(s) des associé.e(s)
- Nombre d’associé.e(s) (le cas échéant)
- Gouvernance (le cas échéant)
- Salarié.e(s) - nombre et ETP (le cas échéant)
- Type(s) de contrat
- Certification/label
- Date de certification/labellisation/conversion (le cas échéant)
- SAU
- Surface bâti
- Type d’agriculture revendiquée

INSTALLATION ET TRANSMISSION

- Parcours à l'installation
 - début
 - milieu
 - aujourd'hui
- Accompagnement lors de l'installation, par qui(s)
- Accompagnement aujourd'hui
- Aides à l'installation
 - DJA
 - Autres
- Choix des statut(s) « délibéré » ou « à défaut »
- Transmission :
 - état de réflexion ?
 - échéance de la transmission ?
 - repreneur identifié ?
 - 1 seul repreneur avec transmission en l'état OU prêts à faire évoluer le modèle de ferme et de productions ?
 - besoin d'accompagnement à la transmission
- Accès au foncier : facilités/difficultés
- Préservation des terres agricoles
- Renouvellement des générations
- Avis partagé par la filière ?

⇒ En quoi le PAT serait un appui/une aide/un atout pour l'installation et transmission ?

⇒ En quoi le PAT serait un frein/une faiblesse/une contrainte pour l'installation et transmission ?

⇒ Quelles actions mettre en place à court/moyen/long terme pour l'installation et transmission ?

⇒ Quels facteurs facilitants/de réussite (financements, communication, formation, plaidoyer, mutualisation, ...) voyez-vous pour l'installation et transmission ?

⇒ Quels facteurs limitants/d'échec (politique, économique, réglementaire, ...) voyez-vous pour l'installation et transmission ?

PRODUCTION ET TRANSFORMATION

- Transformation : O/N
 - si oui, sur site ? Chez un autre agriculteur (mutualisation) ? Abattoir tournant ? Travail à façon (client ou prestataire) ?
- Si transformation sur site, quel type d'outil ? Location d'outil possible ? Travail à façon ?
 - si non, choix « délibéré » ou « à défaut » de ne pas transformer (coût, logistique, réglementation, ...) ?
- Atouts/opportunités et contraintes/menaces de la transformation en local :
 - compétences et staff (facteur humain)
 - logistique (coût, chaîne du froid, espace de stockage, transport, ...)
 - cadre administratif et réglementaire
 - investissement et retour sur investissement
 - coût de fonctionnement
- Atouts/opportunités et contraintes/menaces de la transformation par les opérateurs de la transformation (abattoirs (Guillot Cobreba, LDC, ...) ou IAA (Bigard, ...))
- Mutualisation :
 - matériel (CUMA, ...)
 - achats de matières premières (semences, ...)
 - logistique (bâtiment, ...)
 - plaidoyer (représentation, syndicat, ...)
- Mutualisation par filière/tête de réseau :
 - veille et suivi des actualités
 - enjeux actuels et à venir
 - commercialisation
 - méthodes de production
 - formation
 - communication et visibilité
 - représentation et plaidoyer
- Besoin de créer de nouveaux outils sur le territoire (laiterie, fruitières, ...) ?
- Avis partagé par la filière ?

⇒ En quoi le PAT serait un appui/une aide/un atout pour la production et la transformation ?

⇒ En quoi le PAT serait un frein/une faiblesse/une contrainte pour la production et la transformation ?

⇒ Quelles actions mettre en place à court/moyen/long terme pour la production et la transformation ?

⇒ Quels facteurs facilitants/de réussite (financements, communication, formation, plaidoyer, mutualisation, ...) voyez-vous pour la production et la transformation ?

⇒ Quels facteurs limitants/d'échec (politique, économique, réglementaire, ...) voyez-vous pour production et la transformation ?

ÉCONOMIE

- Circuits de distribution
 - vente directe (marché, AMAP, livraison, casiers/ distributeurs, vente en ligne, ...)
 - vente à la ferme (chez soi ou chez confrère)
 - RestoCo (via Agrilocal) ? Seul ou en collectif ?
 - grossistes (Sodifragel, Pomona, ...)
 - coopérative
 - magasins de producteurs
 - magasin de produits locaux
 - GMS
 - IAA

⇒ volume en quantité
⇒ volume temps
⇒ % CA
⇒ clientèles
⇒ évolution des circuits de distribution
- Autres activités économiques
 - tourisme
 - événementiel (JPO, salons, ...)
 - accueil social
 - WWOOFing
 - autres (accueil d'écoles, ...)

⇒ volume en quantité
⇒ volume temps
⇒ % CA
⇒ clientèles
⇒ évolution des circuits de distribution
- Revenus agricoles et juste rémunération → /!\ lien avec la crise agricole actuelle /!\
- Développement d'activités :
 - productions
 - ateliers
 - circuits de distributions
 - changement d'échelle
 - agrandissement
 - investissement
 - création d'emplois (salariés, apprentis, compagnonnage, ...)
- Avis partagé par la filière ?

⇒ En quoi le PAT serait un appui/une aide/un atout pour le développement économique ?

⇒ En quoi le PAT serait un frein/une faiblesse/une contrainte pour le développement économique ?

⇒ Quelles actions mettre en place à court/moyen/long terme pour le développement économique ?

⇒ Quels facteurs facilitants/de réussite (financements, communication, formation, plaidoyer, mutualisation, ...) voyez-vous pour le développement économique ?

⇒ Quels facteurs limitants/d'échec (politique, économique, réglementaire, ...) voyez-vous pour le développement économique ?

ADAPTABILITÉ

- Opportunités de diversification
 - des productions sur le territoire de la Bresse
 - des productions sur sa propre ferme
 - des activités
 - des revenus
 - Adaptation aux changements climatiques
 - ressources en eau (accès, coûts, pollution, ...)
 - irrigation
 - nouvelles variétés
 - semences exotiques
 - résilience des cultures
 - impacts/conséquences des événements climatiques (gel, chaleur, sécheresse, précipitations, ...)
 - Maintien de la qualité des produits
 - pérennisation des produits bressans (poulets, piments, crème, ...)
 - SIQO = Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (AOP, AB, IGP, Label Rouge, ...)
 - certifications (HVE, ...)
 - labels privés (Nature et Progrès, ...)
 - autres (J'veux du local, Bienvenue à la ferme, Accueil Paysan, ...)
 - Avis partagé par la filière ?
- 
- ⇒ opportunités
⇒ freins
⇒ facteurs facilitants
⇒ facteurs bloquants

⇒ En quoi le PAT serait un appui/une aide/un atout pour accompagner l'adaptabilité des modèles agricoles ?

⇒ En quoi le PAT serait un frein/une faiblesse/une contrainte pour accompagner l'adaptabilité des modèles agricoles ?

⇒ Quelles actions mettre en place à court/moyen/long terme pour accompagner l'adaptabilité des modèles agricoles ?

⇒ Quels facteurs facilitants/de réussite (financements, communication, formation, plaidoyer, mutualisation, ...) voyez-vous pour accompagner l'adaptabilité des modèles agricoles ?

⇒ Quels facteurs limitants/d'échec (politique, économique, réglementaire, ...) voyez-vous pour accompagner l'adaptabilité des modèles agricoles ?

ENVIRONNEMENT

- Transition vers de nouveaux modèles agricoles
 - nouvelles variétés
 - agroécologie/permaculture
 - mécanisation et machinisme agricole
 - intrants et plan de traitement
 - ressources en eau
- Gaspillage alimentaire
 - volume
 - sources de gaspillage alimentaire (sur l'exploitation, au champ, en transformation, ...)
 - actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - liens avec des structures d'aide alimentaire (dons ou vente)
 - dons d'inventus/surplus/produits moches
 - vente au sens plus large (ramasse au champ, surplus, ...)
 - défiscalisation intéressante ?
- Compost
- Transport de la production
 - où partent vos produits ?
 - évaluation de l'impact carbone du transport ?
 - vigilance instaurée quant à ce sujet ?
- Avis partagé par la filière ?

/!\ Optionnel /!\ A creuser si pertinent pour certains profils :

- *Transition socio-écologique*
 - *place et rôles de l'agriculture dans la société (enjeux globaux)*
 - *évolution des profils d'agriculteurs (renouvellement des générations, ...)*
 - *évolution des modèles d'installation (famille, collectif, écolieu, ...)*
 - *crise agricole (économie, contraintes réglementaires, ...)*
 - *précarité agricole (rémunération, ...)*
 - *adaptation des habitats (PLUI, ...)*

⇒ En quoi le PAT serait un appui/une aide/un atout pour la prise en compte des enjeux environnementaux ?

⇒ En quoi le PAT serait un frein/une faiblesse/une contrainte pour la prise en compte des enjeux environnementaux ?

⇒ Quelles actions mettre en place à court/moyen/long terme la prise en compte des enjeux environnementaux ?

⇒ Quels facteurs facilitants/de réussite (financements, communication, formation, plaidoyer, mutualisation, ...) voyez-vous pour la prise en compte des enjeux environnementaux ?

⇒ Quels facteurs limitants/d'échec (politique, économique, réglementaire, ...) voyez-vous pour la prise en compte des enjeux environnementaux ?